

LE DEVOIR

Entretiens Jacques Cartier

ÉDITION 2005

DIVERSITÉ CULTURELLE

L'UNESCO a-t-elle ouvert une boîte de Pandore?

Page 3

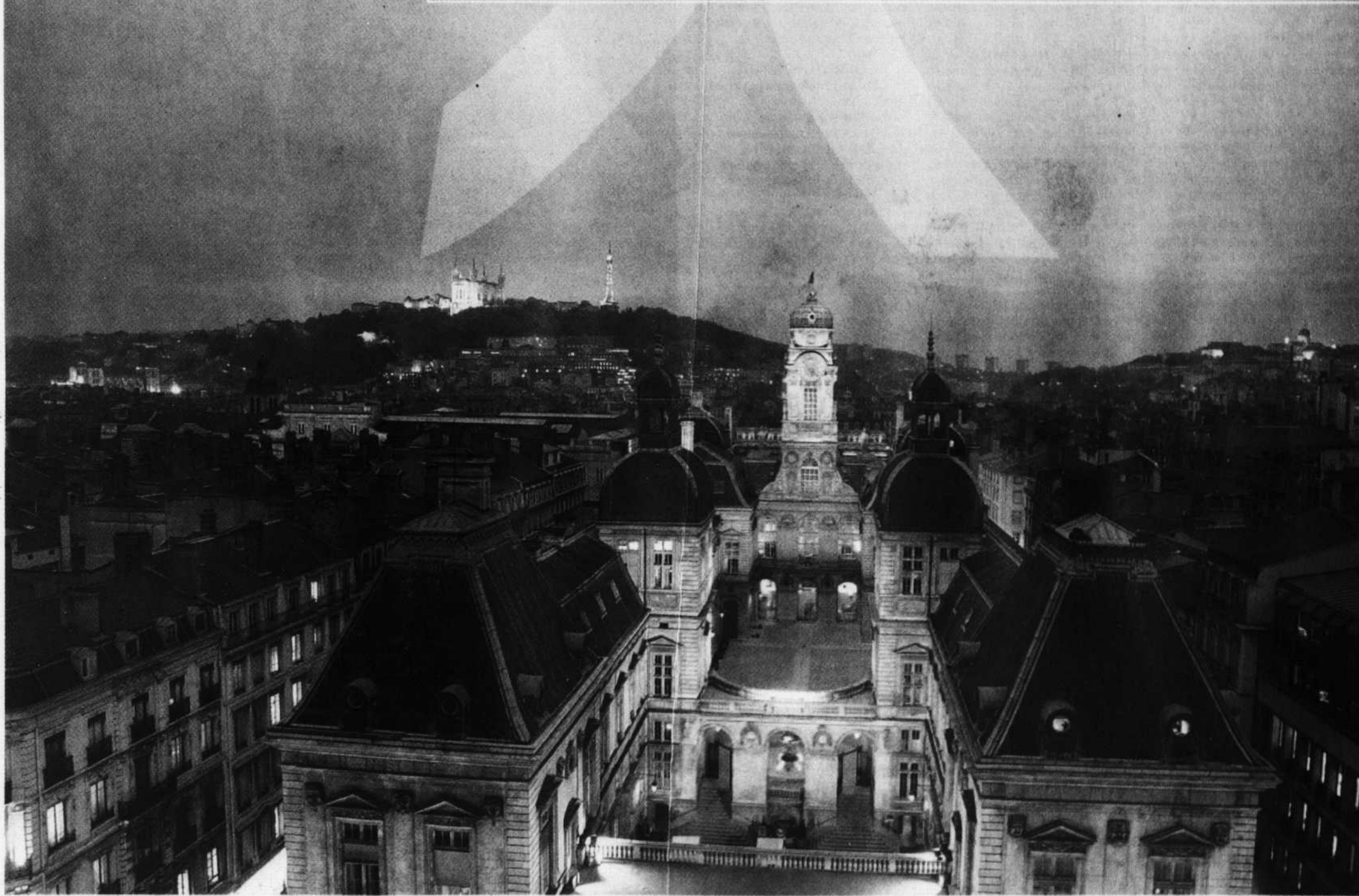


TRANSPORT

Des usagers sous vidéosurveillance

Page 4

>> Le partage des savoirs <<



FRED DUFOUR AFP

Le 2 décembre dernier, les 18^e Entretiens du Centre Jacques Cartier prenaient leur envol à Lyon. Fidèles à la tradition, des centaines d'intervenants sociaux, économiques, culturels et scientifiques du Québec, de la France et d'ailleurs ont encore une fois cette année répondu à l'invitation. Une invitation au partage des savoirs toujours unique en son genre, selon le directeur du Centre Jacques Cartier et responsable de l'événement, Alain Bideau.

«L'originalité des Entretiens reste la même qu'à leurs débuts, affirme, convaincu, celui qui préside à leur destinée depuis plusieurs années déjà. Ils sont encore aujourd'hui un lieu privilégié de rencontres pour les représentants de quatre univers bien distincts, soit le monde économique, culturel, universitaire et social. Après toutes ces années, ils continuent de favoriser le mélange des genres et de faire se rencontrer des gens qui autrement auraient très peu d'occasions d'y arriver. C'est ce qui en fait un rendez-vous à part et qui confirme le succès obtenu d'une année à l'autre.»

Les chiffres tendent à donner raison à Alain Bideau. Depuis 1984, l'événement a de fait permis de donner la parole à plus de 10 000 conférenciers et d'offrir matière à réflexion à plus de 40 000 participants d'un peu partout dans le monde. Pour la seule édition 2005, c'est environ 650 conférenciers qui auront été mis à contribution. Partagée en 20 colloques distincts, la programmation, elle, aura permis de drainer dans son sillage plus de 2400 participants en provenance de 40 pays.

La diversité avant tout

Résultat de la mixité des organismes et individus mis à contribution, la diversité des sujets abordés se confirme d'ailleurs, elle aussi, d'une année à l'autre. Les 18^e Entretiens n'ont pas fait exception à la règle. A preuve, soutient le directeur du Centre Jacques Cartier, «les cinq grands

temps forts des rendez-vous 2005 ont permis de mettre en lumière des sujets forts différents».

Considéré comme le premier pôle d'attraction des Entretiens en 2005, le forum sur le gouvernement d'entreprise a par exemple permis, selon Alain Bideau, que «les regards des grands témoins de la France et du Québec se croisent sur les enjeux actuels de transparence, de responsabilité d'entreprise et d'actionariat vécus par les milieux financiers et économiques. Il a permis que l'on discute des modèles et des façons de faire mis de l'avant tant en France qu'au Québec». Organisé autour de trois tables rondes, l'événement a donné la parole à une douzaine de personnalités du monde économique, de Louis L. Rocquet, président de Desjardins capital de risque, à Philippe Marcel, président de Adecco France, et Henri-Paul Rousseau, président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Toujours dans la sphère économique, la 18^e édition a donné la parole aux jeunes en faisant de l'entrepreneuriat le sujet des septièmes Rencontres jeunesse et étudiantes. Sous la gouverne de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, l'événement a permis de voir de quelle manière, en France et au Québec, «les autorités ont fait en sorte de diffuser auprès des jeunes les valeurs d'entrepreneuriat». Plus encore, du point de vue de Alain Bideau, «la rencontre ponctuée d'ateliers en groupe restreint a permis de créer des liens porteurs d'avenir entre jeunes Québécois et Rhônalpins».

Dans un tout autre ordre d'idées, les Entretiens ont aussi laissé place à des discussions fort animées autour des questions de la diversité culturelle et de la laïcité dans nos sociétés. La présence remarquée de Shirin Ebadi, avocate iranienne et prix Nobel de la paix 2003, a entre autres permis d'aborder la question de la perception de l'islam dans la société moderne. «De la loi française et son application nourrie du prin-

cipe républicain français au principe démocratique québécois, tout a été dit», selon le directeur du Centre.

Finalement, aime à préciser Alain Bideau, le Centre «a encore une fois assumé son rôle de facilitateur en permettant à des scientifiques rhônalpins et québécois de se réunir pour parler de nanotechnologies et, surtout, de la manière dont elles peuvent venir en aide aux industries traditionnelles».

Préparer demain

Par-delà les colloques et conférences entendus, pour le directeur du Centre Jacques Cartier, la véritable plus-value des Entretiens réside toutefois dans leur capacité à faire naître des réseaux internationaux de collaboration. «Quand des recteurs du Québec et de la France se rencontrent dans le cadre des Entretiens et décident ensuite de signer des ententes de collaboration pour faciliter les échanges étudiants, tout le monde est gagnant. Même chose si des scientifiques français et québécois décident de développer des liens permanents entre eux ou que des universitaires choisissent de mettre leurs savoirs en commun pour publier un ouvrage. Au fil des années, environ 75 % des colloques organisés ont fini par mener à la publication d'un ouvrage. C'est concret et ça contribue à faire rayonner les savoirs. C'est ce sur quoi il nous faut miser pour l'avenir».

Après avoir célébré ses 20 ans d'existence en 2004, le Centre Jacques Cartier amorce en 2006 un vaste exercice de réflexion stratégique. «Nous voulons intéresser les jeunes générations aux Entretiens. Il nous faut faire en sorte qu'ils les connaissent, les fréquentent et les alimentent. Ce sont les décideurs économiques, universitaires, politiques et sociaux de demain. Nous devons les rejoindre. La réflexion que nous allons mener devrait nous permettre de se projeter jusqu'en 2015. Il faut voir loin.»

Guylaine Boucher
Collaboratrice du Devoir

«Nous voulons intéresser les jeunes générations aux Entretiens»

| ÉVÉNEMENT COURU | ARCHITECTURE | GESTION D'ENTREPRISE | CULTURE ET POLITIQUE | PRATIQUES |
|---|---------------------------|--|--|--|
| Une forte représentation québécoise Page 2 | Regards urbains Page 4 | Où s'arrête la transparence? Page 5 | La laïcité, une exception française? Page 6 | L'application des avancées scientifiques Page 8 |

♦ ENTRETIENS JACQUES CARTIER ♦

Le programme des 18^e Entretiens

Les 18^e Entretiens Jacques Cartier, qui avaient lieu du 2 au 7 décembre à Lyon, Grenoble et Suze-la-Rousse, ont réuni quelque 2300 participants et comptaient 20 colloques en plus des rencontres et des échanges inscrits à son programme. *Le Devoir* ne rend compte dans ce cahier que d'une partie de ces colloques, dont voici la liste complète.

■ Nouveaux regards sur le gouvernement d'entreprise: expériences du Québec et de la France.

■ Finance, innovation et technologie.

■ Les micronanotechnologies en réponse aux défis des industries traditionnelles et des PME.

■ Septièmes rencontres jeunesse et étudiantes: osez entreprendre.

■ La gouvernance des réseaux en santé.

■ Les maladies ostéo-articulaires: de l'hétérogénéité des mécanismes à la prédiction de la réponse thérapeutique.

■ Trouver des médicaments contre le cancer: démarches industrielles et académiques.

■ Recommandations pour la pratique clinique: au-delà de la création.

■ Vin et santé: les bienfaits du vin.

■ Sécurité dans les transports publics: quelle complémentarité mettre en œuvre?

■ Le développement durable: les enjeux pour les villes et les territoires.

■ Les choix résidentiels.

■ A la recherche de la cohérence territoriale: la planification urbaine à l'épreuve du développement métropolitain dans le monde.

■ Imaginer la ville.

■ Une démographie au féminin: trajectoires et risques dans la vie des femmes, XIX^e-XXI^e siècles.

■ Le combat pour la diversité culturelle.

■ Deux définitions divergentes de la laïcité dans l'espace public: le principe républicain français versus le principe démocratique québécois.

■ La reconnaissance dans les sociétés contemporaines.

■ Culture, création, handicap.

■ Accès pour tous aux technologies de l'information et de la communication: entre illusion et réalité.

Rencontre de recteurs...

Au cours des Entretiens, une rencontre de réflexion avait lieu entre les recteurs de quatre universités québécoises et les présidents des universités ainsi que les directeurs des grandes écoles de la région Rhône-Alpes.

... et échanges entre galeries

Les échanges Lyon-Montréal permettaient cette année à sept galeries montréalaises d'être accueillies par sept galeries lyonnaises.

Une forte représentation québécoise

« Un carrefour essentiel de la vie intellectuelle francophone »

Un événement couru

D'année en année, les Entretiens Jacques Cartier attirent un nombre grandissant de participants et de partenaires québécois. La cuvée 2005 ne fait pas exception à la règle. Au total, plus de 270 Québécois ont traversé l'Atlantique pour prendre part à la 18^e édition de l'événement. Parmi eux, de nombreux représentants institutionnels qui, de leur propre aveu, y trouvent plus que leur compte.

GUYLAINE BOUCHER

Universités, entreprises, organismes publics ou parapublics, la liste des partenaires institutionnels des Entretiens Jacques Cartier s'allonge effectivement. Convité à prendre part à la conférence des recteurs et principaux d'universités, le recteur de l'Université de Montréal, Luc Vinet, était du nombre cette année. Une expérience qui l'a ravi. C'est que, explique-t-il, « les Entretiens Jacques Cartier représentent un carrefour essentiel de la vie intellectuelle francophone ».

Même son de cloche du côté de la Caisse de dépôt et placement du Québec où, selon le président et chef de la direction, Henri-Paul Rousseau, les Entretiens « sont un excellent forum d'échanges qui regroupe des partenaires majeurs autour de préoccupations d'ordre financier et économique, notamment ». En fait, précise le président et chef de la direction, « les Entretiens sont une occasion pour la Caisse de discuter, partager, échanger sur ses façons de faire et ainsi, améliorer ses pratiques d'affaires au quotidien ». Mieux, insiste Henri-Paul Rousseau, ce rendez-vous « permet d'étendre le réseau de relations de la Caisse auprès de partenaires qui ne seraient pas rejoints autrement ».

La Caisse de dépôt et placement du Québec n'est pas la seule à voir dans les Entretiens une manière de tisser des liens et d'affiner ses connaissances. Ce

sont les mêmes motifs qui ont incité Tourisme Montréal à devenir partenaire de l'événement. Conclue en 2005, l'entente permettra la tenue de trois colloques consécutifs sur le tourisme, la culture et la gastronomie en 2006, 2007 et 2008.

« Les Entretiens permettent une grande synergie entre les savoirs et les expertises »

Une bénédiction selon Pierre Bellerose, vice-président Relations publiques, Recherche et Développement de produits pour l'organisme montréalais. « Grâce à leur crédibilité, affirme ce dernier, les Entretiens permettent une grande synergie entre les savoirs et les expertises. Notre participation nous permettra de creuser des contenus et de mieux comprendre certains des enjeux de notre domaine. C'est l'accès à un véritable puits de connaissances ».

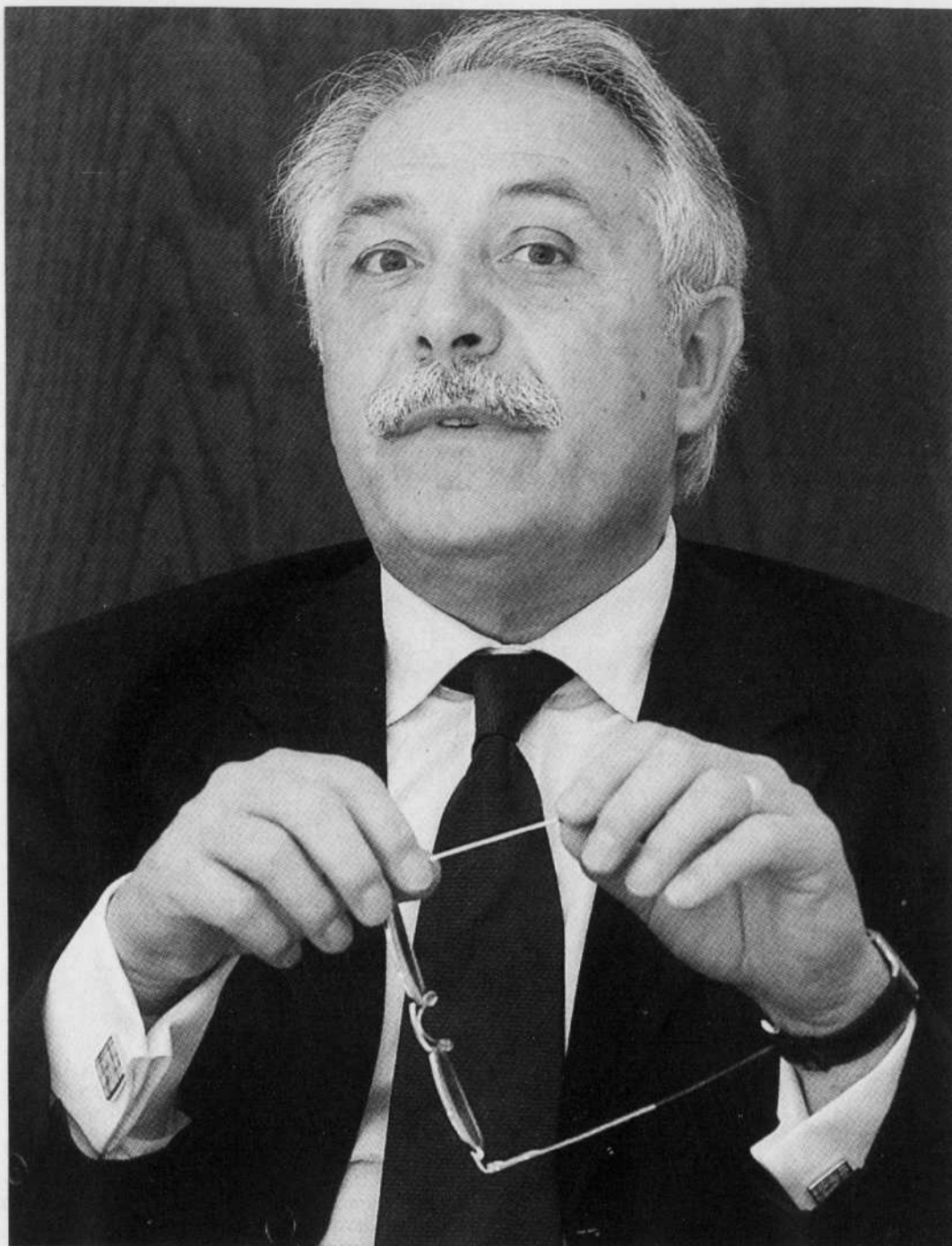
Argent sonnante

En plus de simplement prendre part aux activités, de nombreuses institutions québécoises sont aussi partenaires financiers des Entretiens et, plus largement, du Centre Jacques Cartier via le Fonds Jacques Cartier. Plusieurs se sont d'ailleurs jointes cette année à la liste déjà bien garnie. C'est le cas de l'Université de Montréal, de l'École polytechnique, de l'Université du Québec à Montréal, de Montréal International et de Tourisme Montréal.

Pour le directeur du Centre Jacques Cartier, Alain Bideau, sans ce soutien, les Entretiens et le Centre ne pourraient pas continuer de rayonner et de favoriser autant les échanges. C'est que, explique-t-il, « le Fonds contribue au développement de la recherche dans les domaines économique, financier, scientifique, environnemental, social et culturel. Il renforce le dynamisme des coopérations déjà existantes entre le Québec, le Canada et l'Europe ».

Créé en 1991, le Fonds peut aujourd'hui compter sur la contribution de 30 partenaires institutionnels des deux côtés de l'Atlantique, dont plusieurs de longue date en sol québécois tel Hydro-Québec pour n'en nommer qu'un.

En fait, précise Alain Bideau, « la beauté de l'histoire, c'est que, d'année en année, les partenaires renouvellent leur participation et que certains acceptent même



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le directeur du Centre Jacques Cartier et responsable des Entretiens, Alain Bideau.

d'augmenter leur contribution financière tellement ils sont convaincus du bien-fondé du travail qui est effectué ».

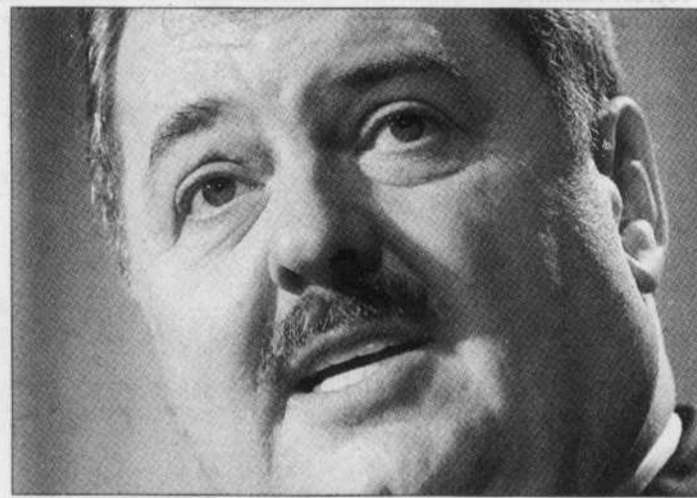
Pour la Caisse de dépôt et placement du Québec, le soutien accordé au Centre équivaut à investir dans le développement. « Même quand on essaie d'être performant dans son métier, on a toujours à apprendre des autres », affirme, convaincu, Henri-Paul Rousseau. « L'étalonnage est un des outils qu'utilise la Caisse pour tenter de s'améliorer constamment et les Entretiens sont l'une des occasions de le faire. C'est pourquoi la Caisse est un partenaire du Centre Jacques Cartier depuis le début des années 1990 ».

Collaboratrice du Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le recteur de l'Université de Montréal, Luc Vinet.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Henri-Paul Rousseau.

LECTURE

L'aventure de la coopération

Un ouvrage relate l'histoire des Entretiens Jacques Cartier

La construction d'un pont représente toujours une aventure. Elle ne peut réussir que si le concepteur du projet arrive à réunir autour de lui les meilleurs ouvriers. C'est ce qu'a réussi Alain Bideau en créant en 1984 le Centre Jacques Cartier, dont le cheminement des 20 premières années est raconté dans un livre paru à l'automne chez Boréal sous le titre *Les Entretiens Jacques Cartier — Une aventure réussie*.

L'idée qu'avait Alain Bideau était simple. Il voulait « rassembler dans une structure de coordination les mondes scientifique, universitaire, culturel, économique et politique ». Il avait constaté que ces mondes ne se croisaient pas souvent, cela aussi bien à Lyon, dans sa région Rhône-Alpes, qu'à Québec avec qui il avait pris contact par le biais de ses re-

cherches en démographie. Les Entretiens seront l'occasion de rencontres aussi bien franco-canadiennes et québéco-québécoises que franco-québécoises.

Ce pont jeté au-dessus de l'Atlantique par Alain Bideau aura permis des milliers de rencontres. Au cours des 17 premières éditions des Entretiens, 10 000 conférenciers ont participé à 383 colloques et séminaires auxquels ont assisté 40 000 auditeurs. Parmi eux, on retrouve des premiers ministres, des chefs d'entreprise, des artistes, des chercheurs universitaires et des étudiants. Les 18^e Entretiens qui viennent de se tenir à Lyon ont réuni 2300 participants à 19 colloques.

L'histoire que raconte Damien Fiére, l'auteur de ce livre, est celle de rencontres multiples où se sont tissés des liens étroits entre



des individus, des entreprises ou des institutions. Au fil des ans, la coopération et les échanges entre les villes de Lyon et Montréal se sont multipliés, tout comme entre les sociétés de transport des deux communautés urbaines. Des Québécois étudient à Lyon et des Rhônalpins à Québec. Les dirigeants de

grandes entreprises ont réfléchi ensemble sur les problèmes de gouvernance, alors que des leaders syndicaux français et québécois échangeaient sur les perspectives d'avenir du mouvement syndical. Des chercheurs lyonnais et montréalais partagent leurs découvertes. Des réseaux se sont créés. L'expérience est d'autant plus unique et stimulante que, chaque année, les thèmes des colloques sont choisis par les partenaires du Centre Jacques Cartier.

En 20 ans, ces liens tissés par les Entretiens auront créé, signale Damien Fiére, un effet de génération. Les assises du pont construit par Alain Bideau sont suffisamment solides pour durer encore de nombreuses années.

Le Devoir

ENTRETIENS JACQUES CARTIER

ÉDITION 2005

CE CAHIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR

Responsable: NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@ledevoir.ca

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.

Tél.: (514) 985-3333 redaction@ledevoir.com

FAIS CE QUE DOIS

MONTRÉAL, MÉTROPOLITAIN CULTURELLE

Une œuvre collective

Montréal 
ville.montreal.qc.ca/culture

• ENTRETIENS JACQUES CARTIER •

Diversité culturelle

Au-delà de la convention

En adoptant une convention sur la diversité culturelle, l'UNESCO a-t-elle ouvert une boîte de Pandore ?

Qui sait? La diversité culturelle est peut-être un dangereux virus. En tout cas, ceux qui en ont formulé l'idée, il y a quelques années à peine, n'en reviennent pas de la rapidité avec laquelle cette idée pourtant simple a conquis les esprits au point de donner naissance en quelques années à une convention internationale adoptée en octobre dernier par une majorité écrasante des membres de l'UNESCO.

CHRISTIAN RIOUX

« Cette victoire n'était que la première marche, explique le comédien Pierre Curzi, coprésident de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle. Tout à coup le débat s'ouvre et l'on aborde des questions entièrement nouvelles. »

Pèlerin de la diversité culturelle, Pierre Curzi souhaite que la convention soit ratifiée par au moins 30 pays d'ici le mois de juin 2007. Pour ne pas perdre de temps, il compte notamment sur la Francophonie et ses 49 États membres. Ce court délai permettrait de tenir la première conférence des pays signataires dans deux ans à peine, soit lors de la 34^e Conférence générale de l'UNESCO. Sinon, il faudra attendre deux ans de plus. Bien sûr, Curzi souhaite que la convention soit ratifiée par beaucoup plus de pays. Déjà, les Américains ont fait savoir qu'ils ne resteront pas les bras croisés. En octobre, Kristin Silverberg, haut responsable du département d'État américain, y allait d'une mise en garde en affirmant que les États-Unis pourraient « tenter d'empêcher » les États de ratifier la convention.

Parmi les pays adhérents, estime Curzi, il importe d'obtenir une représentation géographique significative, comprenant par exemple plusieurs pays arabes et plusieurs pays d'Asie, où les parti-

sans de la convention sont encore peu nombreux. Il serait utile aussi que les pays du Commonwealth s'intéressent à cette convention, ce qui permettrait de rejoindre les pays de l'Afrique anglophone qui sont demeurés pour l'instant à l'écart du débat.

Ensuite, il faudra faire pression sur la conférence des adhérents pour que celle-ci mette en branle un processus encore plus large d'adhésion à la convention. La conférence devra se doter d'un comité intergouvernemental qui veillera à ce que les ententes commerciales bilatérales ne viennent pas annuler les bénéfices de la convention. « On a fait naître des es-

poirs partout dans le monde. Il faut maintenant y répondre », dit Curzi.

Les espoirs sont d'autant plus grands que cette convention ne permet pas seulement aux pays de protéger leur production nationale, explique le juriste Ivan Bernier. « S'ils ont le droit de défendre leur culture par rapport à l'étranger, les pays doivent aussi s'assurer que l'équilibre et la diversité sont préservés à l'intérieur même de leurs frontières. »

Une question délicate

Ce faisant, la convention ouvre un débat entièrement nouveau sur une question très délicate. Selon Ivan Bernier, « on peut s'attendre à ce qu'il y ait des contestations. Certains

pays voudront s'assurer que les mesures protectionnistes correspondent à cet esprit ». Ainsi, la convention ne devrait pas permettre d'empêcher, par exemple, tous les films américains de pénétrer en Iran. On pourra même l'invoquer pour défendre les droits d'une culture minoritaire à l'intérieur des pays signataires.

Déjà, certains ont commencé à le faire. « Les pays arabes sont riches d'une grande diversité, mais ils ne respectent pas cette diversité culturelle », dit Leila Rezk. La directrice de l'organisation libanaise Dialogue XXI rappelle que les cultures des minorités kurdes, berbères, syriaques, araméennes, arméniennes, coptes, juives, palestiniennes, etc., sont sou-

vent ouvertement bafouées dans ces pays. En Syrie, par exemple, les 300 000 Kurdes ne parviennent même pas à obtenir des documents officiels de citoyenneté. Après les Kurdes en Irak, les Berbères viennent à peine d'obtenir la reconnaissance de leur langue au Maroc.

Cela n'a pas empêché les pays arabes de voter le texte de la convention. « Mais leur adhésion à ce texte est à mon sens biaisé », dit Leila Rezk. D'abord parce que cette convention n'est pas suffisamment contraignante pour obliger les États signataires à en respecter les clauses, pas plus qu'ils ne respectent d'ailleurs les autres conventions, notamment celles sur

les droits de l'homme. Puis, parce que le concept de diversité est souvent utilisé comme un mode de revendication en faveur du respect des expressions culturelles arabes sur les marchés internationaux et, surtout, comme un système d'affirmation de la voix arabe sur la scène internationale. »

Pays en développement

Les experts estiment que la convention pourrait à tout le moins permettre de se faire une meilleure idée de l'état de la création culturelle qui prévaut dans les pays adhérents. Ceux-ci doivent en effet informer l'UNESCO des mesures prises dans ce domaine.

Il sera par ailleurs difficile de mobiliser les pays en développement si la conférence des pays signataires ne crée pas le fonds international pour la diversité culturelle mentionné dans l'accord. « Si la mise en œuvre de la convention intègre l'aide au développement, cela donnera plus de poids aux pays du Sud », explique Hélène Ruiz-Fabri, professeure à la Sorbonne. Or, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dit-elle, est de plus en plus obligée de tenir compte de l'opinion de ces pays. En cas de conflit entre la convention et l'OMC, celle-ci ne pourra pas ignorer l'opinion des pays en développement.

Mais cette convention demeurera théorique si les pays ne prennent pas la responsabilité de renforcer leurs propres politiques culturelles, dit Pierre Curzi. Selon lui, il faut dès maintenant aider les pays qui n'en ont pas à se donner de véritables politiques favorisant les créateurs. Dans les pays d'Amérique du Sud par exemple, il faudra tenir compte tant des minorités ethniques que des peuples autochtones. Enfin, il faudra envisager les défis que pose à la culture la dématérialisation des œuvres qui permet leur diffusion à l'infini sur Internet. Bref, les pères de cette convention ont semé les germes d'un débat qui ne fait que commencer.

Correspondant du Devoir à Paris



Des Kurdes dansent autour de pneus auxquels on a mis le feu. Selon cette tradition célébrée chaque Nouvel An du calendrier kurde, cette danse permet d'éloigner les mauvais esprits. Les droits des minorités kurdes sont encore aujourd'hui bafoués dans plusieurs pays arabes.

YANNIS BEHRAKIS REUTERS

PHILOSOPHIE

Être ou ne pas être

Deux courants de pensée s'affrontent sur la question de la reconnaissance sociale, l'un plus anglo-saxon ou nord-américain, l'autre d'influence française ou européenne

À l'ère de la mondialisation et de l'éclatement des cultures, la reconnaissance sociale n'est plus ce qu'elle était. Pour Daniel-Marc Weinstock, professeur de philosophie à l'Université de Montréal, deux écoles de pensée s'affrontent: celle s'accommodant d'un certain individualisme et de la démocratie libérale ambiante et une autre, pour laquelle la reconnaissance suppose un changement radical de paradigme. Débats à finir.

GUYLAINE BOUCHER

« De tous les temps, les philosophes se sont interrogés sur le concept de reconnaissance. Ils l'ont fait évoluer et continuent encore aujourd'hui de s'y intéresser. Plusieurs projets philosophiques, voire de société, se cachent derrière ces réflexions. L'histoire est là pour le prouver », explique d'entrée de jeu Daniel-Marc Weinstock. L'influence que Hegel et Kant ont eue et continuent d'avoir sur les sociétés modernes en posant la reconnaissance en tant que moteur de l'évolution sociale tend en effet à confirmer l'impact que peuvent avoir les penseurs sur les fondements sociaux de nos communautés. Pour le professeur de l'Université de Montréal (UdeM), les philosophes actuels ne font pas exception à la règle. En fait, selon Daniel-Marc Weinstock, deux grands courants de pensée caractérisent l'univers philosophique contemporain à l'égard de la reconnaissance. L'un plus anglo-saxon ou nord-américain, l'autre d'influence française ou européenne.

Le parcours anglo-saxon

Dans la communauté anglo-saxonne, en Amérique du Nord notamment, certains penseurs — dont Charles Taylor, philosophe et politologue québécois — s'attachent aux idées inhérentes à la démocratie libérale, qui prône d'abord l'individualisme. Ils la critiquent et parlent de la nécessité d'élargir la notion de société juste. « Ils ne cherchent pas, précise Daniel-Marc Weinstock, à remplacer le cadre conceptuel, mais plutôt à rappeler aux libéraux qu'ils ont certains angles morts, qu'ils ont oublié certains éléments dans leur équation. »

Suivant leurs réflexions, pour-

suit le professeur de l'UdeM, « le projet libéral est louable, mais parce que l'individualité suppose aussi le collectif, l'autonomie individuelle doit s'exercer à l'intérieur d'un certain cadre. En d'autres mots, dans certains cas, lorsque par exemple une culture est menacée ou qu'il y a un risque d'assimilation, il peut, selon eux, être nécessaire de donner préséance au projet collectif plutôt qu'au simple libre choix individuel. »

L'exemple du Québec et de la loi 101 illustrent parfaitement ce courant de pensée. « Pour Charles Taylor, précise Daniel-Marc Weinstock, même si les mesures mises en place pour protéger la langue française au Québec peuvent sembler restrictives au plan individuel, elles demeurent acceptables parce qu'elles permettent de protéger les droits et d'assurer la survie culturelle d'une frange entière de la population. Il ne s'agit pas de renier le cadre conceptuel libéral, mais plutôt de le compléter en y apportant des nuances. C'est un enrichissement de la société juste et de la reconnaissance sociale telles que les conçoivent les libéraux. »

L'école de pensée européenne

De l'autre côté de l'Atlantique, le philosophe allemand Axel Honneth, lui, a entrepris d'aborder autrement les concepts de société juste et de reconnaissance sociale. Pendant que la pensée de Taylor pose les jalons de la société juste et tend à faire évoluer la population vers l'idéal, Honneth, lui, fait plutôt le choix de regarder le monde tel qu'il est et de partir des souffrances existantes pour construire et penser la société.

Selon Daniel-Marc Weinstock, le philosophe allemand, « fait le pari que chaque expression de ma-

laise social — pauvreté, délinquan-

ce, etc. — peut être interprétée comme une absence de reconnaissance sociale et un grand besoin d'inclusion. Pour lui, les souffrances indiquent les changements à apporter et les zones sur lesquelles il faut travailler pour en arriver à une société plus juste. Dans son approche, la reconnaissance est le moteur de l'évolution sociale. Il s'inspire de la réalité pour construire, plutôt que de l'abstrait. Il va du bas vers le haut et non l'inverse. Il remet en cause le libéralisme et cherche à aller beaucoup plus loin, à construire sur de nouvelles bases. C'est beaucoup plus ambitieux. »

En fait, explique le professeur de l'Université de Montréal, la pensée de Honneth suppose un changement en profondeur des institutions qui tranche avec l'approche de compromis proposée par l'école de pensée anglo-saxonne. « Pour Taylor, le besoin de reconnaissance sociale commande des changements limités, dans des situations particulières, quand par exemple des minorités culturelles, linguistiques, voire religieuses, sont menacées, sans quoi les règles et normes libérales s'appliquent. Chez Honneth, le besoin de reconnaissance est au cœur de l'évolution sociale. Chaque souffrance est un indice de manque de reconnaissance et commande un changement ou un ajustement social important. »

À chacun ses défis

Du point de vue de Daniel-Marc Weinstock, chaque approche comporte son lot d'écueils. Comment en effet, questionne-t-il, « les Taylor et autres peuvent-ils justifier, en raison, le fait que le besoin de reconnaissance sociale se limite à quelques groupes? Comment entrevoient-ils la préservation des droits individuels dans un contexte de survie culturelle? Ils sont, affirme-t-il, constamment entre le marteau et l'enclume. Cette position affaiblit un peu la portée de leurs réflexions. »

À l'opposé, explique le professeur de l'UdeM, en présumant que toutes les souffrances sociales émanent d'un besoin de reconnaissance, Alex Honneth fait face à un défi moral majeur. « Comment, interroge Daniel-Marc Weinstock, peut-on être cer-

tain que toute expression de souffrance est synonyme de manque de reconnaissance et exige un correctif? En abordant globalement la société, Honneth néglige le fait que l'on puisse exprimer certaines souffrances sans avoir un réel motif de revendication. À l'inverse, il

oublie que l'on peut avoir un véritable motif de revendication et ne pas l'exprimer. »

Bien qu'imparfaites, les pensées développées de part et d'autre ont, pour Daniel-Marc Weinstock, le mérite de faire avancer les choses. « Que l'on soit plus à l'aise avec la

formule anglo-saxonne ou européenne importe peu. La pensée à l'égard de la reconnaissance sociale, elle, évolue et permettra à terme que les choses changent. C'est l'histoire de la philosophie. »

Collaboratrice du Devoir

UQAM, fière partenaire du Centre Jacques-Cartier et de ses Entretiens.

UQAM
Prenez position

• ENTRETIENS JACQUES CARTIER •

TRANSPORT

Des usagers sous vidéosurveillance

Prévention ou simple « sentiment de sécurité » ?

Depuis les attentats du 7 juillet 2005 dans le métro de Londres, la sécurité des transports publics n'est plus un simple débat d'experts. Toutes les grandes villes des pays développés sont confrontées au défi d'assurer la sécurité de leurs usagers.

CHRISTIAN RIOUX

Malgré les apparences, les forces policières britanniques sont loin de tirer un bilan négatif de leur récente expérience. En dépit des 52 personnes décédées et 700 blessées le 7 juillet dernier, la police londonienne estime que de nombreux aspects de la sécurité ont très bien fonctionné en juillet 2005. D'abord, les policiers n'ont pas manqué de courage, estime l'inspecteur Phillip Trendall de la police des transports britannique. Ensuite, l'évacuation s'est plutôt bien déroulée. Il en va de même des communications radio ainsi que de la mobilisation nationale.

On se rappellera que le système de caméras du métro de Londres avait permis l'identification rapide des suspects. Depuis, de nombreuses villes ont suivi la voie londonienne. Mais la question se pose de savoir si ces systèmes permettent une véritable prévention ou s'ils ne servent pas simplement à créer un sentiment de sécurité.

Sécurité

Directeur des télécommunications de la Société des transports de Francfort, Christian Schmitt ne s'en cache pas: «Notre effort ne vise pas qu'à améliorer la sécurité des 31 stations de métro de la ville, mais aussi à augmenter le sentiment de sécurité subjective des voyageurs.»

La Société des transports de Francfort s'est engagée dans des travaux d'amélioration de son système de surveillance qui s'étaleront jusqu'en 2007. Il s'agit pour l'essentiel de l'implantation de 133 bornes d'appel d'urgence sur les quais et à l'entrée des stations, de 300 caméras de surveillance et d'un réseau de fibre optique relié à une centrale de surveillance qui répondra aux demandes des voyageurs. Lorsqu'un voyageur déclenchera une alarme, les caméras seront aussitôt activées, si bien que la centrale pourra non seulement parler au voyageur, mais voir l'incident qui est rapporté. Des groupes mobiles en service dans le métro pourront être appelés sur les lieux. Dans une phase ultérieure, le système vidéo sera directement relié à celui de la police de la ville.



Gare Saint-Lazare, à Paris. En Île-de-France, les responsables des transports publics insistent plutôt sur l'aspect préventif. «Nous voulons faire de la vidéosurveillance un outil de prévention plutôt que de surveillance», dit Jean-Marie Debanne, chargé de mission à la SNCF.

JOHN SCHULTS REUTERS

L'originalité du système de Francfort réside dans le fait que les mêmes bornes permettront de demander des informations sur les horaires et les tarifs. Les caméras permettront, elles, d'aider les handicapés et même de repérer les endroits du métro à nettoyer d'urgence.

La Ville de Bruxelles s'est déjà dotée d'un système semblable. Selon le chef de projet de la Société des transports intercommunales bruxellois, François Krack, «ces équipements vidéo permettent non seulement d'agir en temps réel, mais aussi d'expliquer par la suite comment se sont déroulés les incidents».

Prévention

En Île-de-France, on insiste plutôt sur l'aspect préventif. «Nous voulons faire de la vidéosurveillance un outil de prévention plutôt que de surveillance», dit Jean-Marie Debanne, chargé de mission à la SNCF. Selon lui, ces systèmes sont des facteurs déterminants de dissuasion de la délinquance. Il rappelle que, lors d'une intervention difficile à la gare Saint-Lazare, le suivi vidéo avait permis d'éviter des blessures aux usagers, aux forces d'intervention ainsi qu'au délinquant qui était armé d'un pistolet automatique.

En Île-de-France, la vidéosurveillance n'a cependant pas empê-

ché l'an dernier une progression de 5 % des incidents de toutes sortes à la SNCF, dont une augmentation de 10 % des vols et de 5 % des actes de malveillance.

Les preuves que ces systèmes permettent une réelle prévention sont encore à venir, estiment la plupart des experts. Ce qui n'empêche pas les grandes villes d'emboîter le pas à Londres et à Francfort. Bref, de considérer que, même si ces systèmes ne permettaient que d'augmenter les capacités de réaction rapide et le sentiment de sécurité, le jeu en vaut la chandelle.

Correspondant du Devoir à Paris

En Île-de-France,
la vidéosurveillance
n'a cependant pas empêché
l'an dernier une progression
de 5 % des incidents de toutes sortes
à la SNCF

ARCHITECTURE

Regards urbains

«L'architecte n'a pas à être un communicateur»

Les villes se construisent-elles d'elles-mêmes? Qu'est devenue cette profession qui a pour nom architecture? Réflexions sur la ville contemporaine.

NORMAND THÉRIAULT

Tony Garnier: ce nom est indissociable du Lyon architectural et urbanistique. Dans la ville, une grande halle porte ainsi son nom et, il y a huit ans, à la suite de sa restauration complète, s'y tenait la Biennale d'art contemporain (cette année, le monument investi par le même événement — entre autres lieux — est La Sucrière, mais arrêtons là, c'est une autre histoire...).

Si, de cette halle, on a mis en évidence la structure métallique, c'est dans un quartier, au sud-est de la ville, qu'il faut se rendre pour encore être ébloui par la «ville industrielle» conçue par cet architecte qui a voulu faire du béton un matériau noble. Comme un hommage fait lors de la restauration des édifices en début des années 1990, le quartier est devenu un musée en plein air: plus d'une vingtaine des constructions de six étages exposent en grand format les dessins et projets de l'architecte réalisés lors de l'élaboration de sa ville.

Qu'aux Entretiens Jacques Cartier l'architecture ait une bonne présence, cela se comprend donc. Et en 2005, pas moins de trois colloques affichaient la ville et l'architecture comme propos. Dans un lieu, «A la recherche de

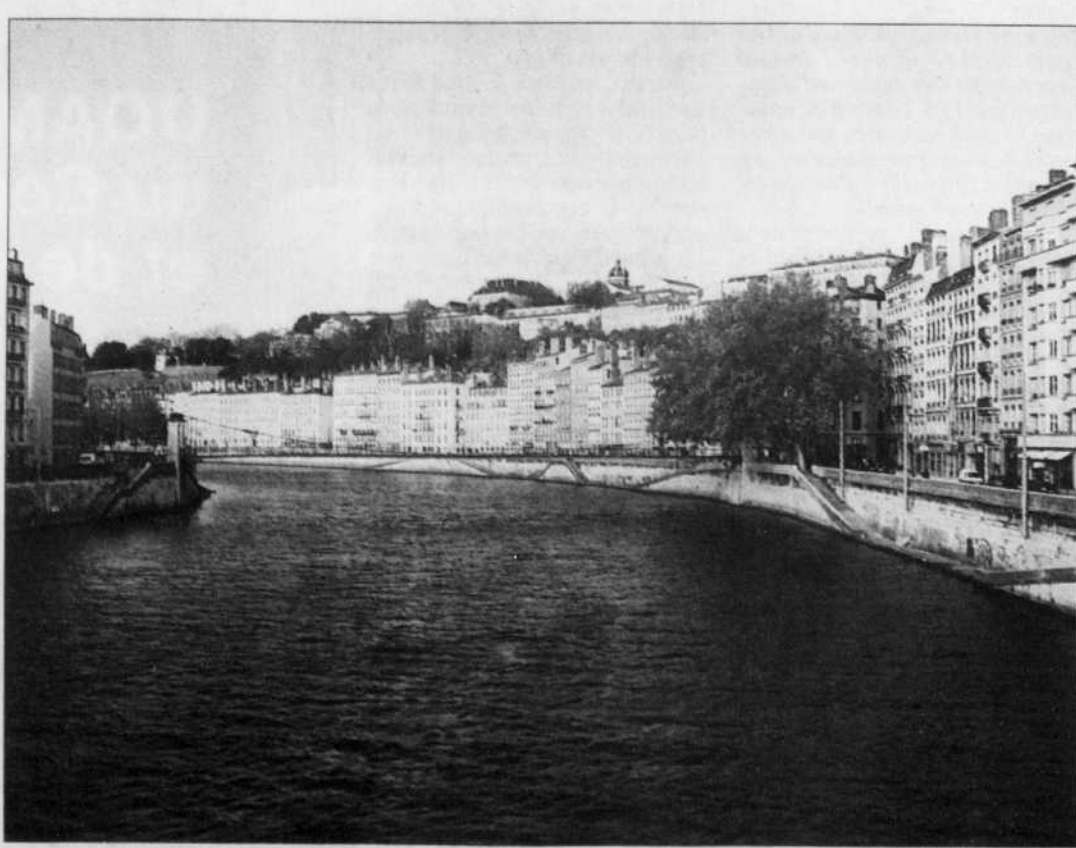
la cohérence métropolitaine: la planification urbaine à l'épreuve du développement métropolitain dans le monde» avait pour mentor à l'ouverture le maire de Lyon, Gérard Coulomb, avant d'être conclu le jour suivant par Jean-Paul L'Allier, alors toujours maire en titre de Québec. Ailleurs dans la ville, les choix résidentiels étaient le sujet retenu en guise de matériau d'échanges.

«Les villes cherchent à se définir une personnalité»

Imaginer la ville

Dans un troisième lieu, un groupe de praticiens, architectes, professeurs ou animateurs tenait séminaire. Sous le thème «Imaginer la ville: comment vivre la transformation urbaine», ils travaillaient à la définition d'une série de grandes rencontres pour l'édition 2006 des Entretiens.

Ici, point de solutions immédiates. Des jugements, certes, des appréciations, mais surtout des questions. Ayant en mémoire la réalisation du musée Guggenheim à Bilbao, Philippe Poulouec-Gonidec, de la Chaire en paysage et environnement de l'UdeM, avance que «les villes cherchent à se définir une personnalité». Auparavant, Francis Rambert, directeur de l'Institut français d'architecture de Paris, citant la Kunsthalle de Gratz, décrit une architecture devenue «ai-



La Saône traverse Lyon, cette «ville de maçons», selon l'expression d'Alain Vargas, le président de la Maison de l'architecture de l'endroit.

ARCHIVES LE DEVOIR

mable, sensible, sexuelle, imaginaire» avant d'affirmer, parlant du travail de l'architecte: «On est passé du concept au "percept"». Et Anne Daoust, du groupe montrealais Daoust Lestage, soutient que le défi contemporain est «d'aller au bout des différents systèmes constructifs».

Ils sont donc 25 à tenter de for-

muler un discours capable de définir à la fois la pratique, les typologies, la connaissance et la perception d'un métier, tout en s'interrogeant sur la connaissance, et donc la réception, qu'en a le grand public. Une Sophie Girouard, responsable de la galerie Monopoli, cette OSBL qui compte sur la générosité des praticiens

pour mettre en scène à Montréal les avancées architecturales et urbaines, demande ainsi: «Doit-on faire intervenir les citoyens?»

Jetant un regard sur Montréal («cette ville est le résultat d'un opportunisme et d'opportunités»), dixit Eric Gauthier, du groupe FABG architectes, ou sur Lyon («c'est une ville de maçons», selon

Alain Vargas, le président de la Maison de l'architecture de cette ville), ils tentent de circonscrire un sujet amené par une question posée en ouverture par Georges Adamczyk, de l'école d'architecture de l'UdeM: «L'inattendu a-t-il une place sur la table à dessin?»

Exercer le métier

La discussion laisse apparaître des oppositions de pratiques, voire de générations. Si pour un Frank Hammoutène, il est clair qu'«on ne peut pas séparer la conception et la réception», comme cela est le fait du cinéma, pour un Gilles Perraudin, dont la carrière recouvre maintenant cinq décennies, «la recherche de la légèreté ne peut pas nous conduire à une grande spiritualité».

Du jeu, donc, entre le promoteur, qu'il soit privé ou plus souvent public, et l'exploration des nouveaux matériaux, en revenant sur le rôle réel que joue le «monument» dans la ville, on en arrive à se demander si parfois l'architecture ne se «ferme» pas sur elle-même, empêchant sa compréhension. Et Franck Hammoutène de déclarer que «l'architecte n'a pas à être un communicateur» avant qu'Alain Vargas rappelle que «le projet architectural est un excellent outil d'appropriation du territoire».

À l'an prochain donc, après une autre rencontre préparatoire (à Montréal peut-être, et là se joindra une Phyllis Lambert, fondatrice du Centre canadien d'architecture) avant de savoir si la ville imaginée correspond à la ville rêvée.

Le Devoir

• ENTRETIENS JACQUES CARTIER •

Gouvernance d'entreprise

Où s'arrête la transparence ?

« Une simple information mal reçue peut créer tout un mouvement de panique »

Les appels à la transparence se multiplient auprès des entreprises. Est-ce la garantie d'une saine gestion? Explications.

CHRISTIAN RIOUX

André Noël enseigne la gestion internationale à l'École des hautes études commerciales (HEC) de l'Université de Montréal. Mais il ne porte pas que ce chapeau. Il siège aussi à plusieurs conseils d'administration. L'un d'eux est celui d'une entreprise inscrite à la Bourse de Toronto dont le chiffre d'affaires dépasse 300 millions de dollars et qui emploie 1500 personnes. Il siège aussi au conseil d'administration d'une entreprise moyenne où des sociétés gouvernementales ont investi et qui a un chiffre d'affaires d'environ 100 millions de dollars. Il siège enfin au conseil d'administration d'une toute petite entreprise familiale.

« Je vis parfois de véritables problèmes de schizophrénie en passant d'un conseil d'administration à l'autre, dit-il. En tant que professeur, je défends évidemment la nécessité pour les entreprises d'être transparentes. En tant qu'administrateur, je recherche d'abord l'efficacité. Or, je sais que la transparence n'est pas toujours efficace. Les petites entreprises, par exemple, n'ont souvent pas les moyens de se payer une bonne gouvernance et de suivre les normes imposées par nos gouvernements. Sont-elles pour autant mal dirigées? »

Alors que les appels à la transparence se multiplient de la part des actionnaires et des gouvernements, alors que les exigences comptables sont de plus en plus grandes, sans compter les pressions des médias, André Noël ose faire remarquer qu'aucune étude n'a jamais démontré que les entreprises transparentes, dont les administrateurs sont indépendants et qui se plient aux normes les plus récentes de la bonne gouvernance, sont nécessairement plus efficaces que les autres.

Rentabilité

Ce n'est pas l'opinion de François Rebello, qui estime qu'il faut envisager la rentabilité de la transparence à long terme. Rebello est président-directeur général d'Investissement responsable, une firme d'audit qui offre des conseils aux entreprises afin de leur permettre d'agir en « bons citoyens ». Lorsqu'il se penche sur le cas d'une société, il dresse le bilan de son action en matière de transparence, mais aussi en ce qui concerne le respect des lois fiscales et environnementales. Il s'intéresse aussi aux contrats que signe l'entreprise à l'étranger afin de savoir, par exemple, si elle fait travailler des enfants.

Tôt ou tard, dit Rebello, une entreprise risque de payer le prix d'une action qui ne respecte pas, par exemple, les règles de l'Organisation internationale du travail (OIT). Mieux vaut agir avant que l'opinion publique ne s'empare de la question. « Des entreprises comme Nike et Gap se sont conformées à des normes strictes et elles en sont aujourd'hui très fières. Une entreprise canadienne comme Gildan affirme que, depuis qu'elle agit en citoyen responsable [et publie un rapport de « citoyenneté corporative »], cela lui a permis de conquérir de nouveaux marchés. »

Toutes les usines qui travaillent pour Gildan au Honduras, au Mexique et en Haïti ont été certifiées par la firme Worldwide Responsible Apparel Production. Gildan se vante aussi d'être le seul fabricant de vêtements possédant des installations au Honduras à s'être joint à la Fair Labor Association en tant que société participante.

« Quand Wal-Mart, à cause de son image, ne parvient pas à remporter un référendum municipal, elle s'en mord les doigts, dit Rebello. Ça peut coûter très

cher! » Après l'environnement et les normes du travail, Rebello est convaincu que les consommateurs seront de plus en plus attentifs à la façon dont les entreprises agissent sur le plan fiscal. « On va de plus en plus demander aux entreprises si elles pratiquent l'évasion fiscale et, sinon, pourquoi elles sont si nombreuses à posséder des filiales dans des paradis fiscaux. Il va falloir que les entreprises expliquent leur stratégie et prouvent qu'elles ne pratiquent pas l'évasion. »

Employés ou actionnaires ?

Mais pour Philippe Marcel, administrateur du groupe Adecco basé à Zurich, cette « religion de la transparence » est loin d'aller de soi. « Pour moi, la transparence est une notion très ambiguë qui ne garantit aucunement l'efficacité. Les lois vous obligent parfois à la transparence, mais elles exigent aussi la confidentialité. Or, ces deux volontés sont souvent contradictoires. »

« Personne ne peut être contre la transparence, mais elle peut aussi devenir tyrannique »

Philippe Marcel cite le cas de ces deux entreprises dont les employés ont appris la fusion à la radio le matin en se rasant. Pourtant, les lois européennes obligeaient les entreprises à annoncer d'abord la nouvelle à leur personnel. Ce faisant, une des deux entreprises aurait cependant enfreint une loi américaine qui l'obligeait à informer d'abord ses actionnaires sous peine de délit d'initié. Que fallait-il choisir?

Le 9 janvier 2004, la société Adecco s'est retrouvée devant un dilemme encore plus dramatique alors qu'un de ses auditeurs avait demandé un banal contrôle supplémentaire avant la publication des comptes de l'entreprise. Sauf que l'information confidentielle s'est retrouvée par erreur dans le courrier électronique d'un analyste financier. L'information, qui autrement n'aurait suscité aucun émoi, est donc devenue publique et a commencé à faire naître des rumeurs. Si un auditeur demandait une vérification supplémentaire, c'est que la situation devait nécessairement être louche...

Les administrateurs consultent alors les avocats de la société qui leur demandent s'ils sont certains à 100 % des chiffres du rapport qu'ils s'approprient à rendre publics. « Évidemment, personne ne peut répondre oui à une telle question », dit Philippe Marcel. Par mesure de sécurité, Adecco a donc reporté la publication de ses comptes. Les réactions ne se sont pas fait attendre: le titre de la compagnie a aussitôt chuté de 50 %. Cette peccadille aura coûté à l'entreprise plusieurs millions de dollars en frais d'avocats, sans compter la tête du directeur des opérations américaines du groupe.

« La transparence peut être dramatique pour une entreprise, dit Philippe Marcel, car elle demande aussi un grand niveau de maturité de la part de celui qui reçoit l'information, ce qui est loin d'être toujours le cas. Une simple information mal reçue peut créer tout un mouvement de panique. Personne ne peut être contre la transparence, mais elle peut aussi devenir tyrannique. »

Mieux vaut plus de transparence que pas assez, estime néanmoins François Rebello, selon qui les entreprises feraient mieux d'anticiper la demande plutôt que d'éteindre des feux. « Quand les scandales d'évasion fiscale seront connus, ça coûtera très cher. La prévention coûte beaucoup moins cher. »

Mais il en faudrait beaucoup plus pour convaincre Philippe Marcel. « Ne confondons pas la vertu et le marché, dit-il. Évidemment, les agences de notation ont tout intérêt à pousser à plus de transparence. Elles gagnent ainsi des parts de marché. Ne nous faisons pas d'illusions, il y a aussi un marché de la transparence! »

Correspondant du Devoir à Paris




JACQUES NADEAU LE DEVOIR
« Quand Wal-Mart, à cause de son image, ne parvient pas à remporter un référendum municipal, elle s'en mord les doigts, dit François Rebello. Ça peut coûter très cher! »



PASSEPORT SAVOIR

Nord-américaine par ses racines, francophone par ses origines, internationale par vocation, l'Université de Montréal constitue un pôle d'attrait unique pour les étudiants et les universitaires du monde entier.

L'Université de Montréal est fière d'être un partenaire privilégié des Entretiens du Centre Jacques Cartier depuis leurs débuts.

Université  de Montréal

La science en ACTION pour un monde en ÉVOLUTION

INRS



La recherche pour éclairer les choix de société

Le centre Urbanisation, Culture et Société de l'Institut national de la recherche scientifique joue un rôle de premier plan dans le développement des connaissances sur les villes, les populations, la culture et la société, tant au plan national qu'international. Force vive du savoir, il approfondit plusieurs questionnements au cœur des choix collectifs.

Des thèmes de recherche

- :: Villes, régions et territoires
- :: Populations, liens sociaux, jeunes, familles et vieillissement
- :: Gouvernance et citoyenneté
- :: Culture, créativité, science, nouvelles technologies et nouvelle économie

Des savoir-faire

- :: Analyse quantitative et qualitative
- :: Veille scientifique
- :: Évaluation des politiques
- :: Valorisation des résultats de recherche

Des programmes d'études

- :: Maîtrise et doctorat en démographie, en collaboration avec l'Université de Montréal
- :: Maîtrise et doctorat en études urbaines, en collaboration avec l'UQAM
- :: Maîtrise en pratiques de recherche et action publique

Des connaissances accessibles à tous :
www.ucs.inrs.ca



Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Téléphone: (514) 499-4000

www.inrs.ca

• ENTRETIENS JACQUES CARTIER •

Culture et politique

La laïcité, une exception française ?

Vers une «relégation du religieux dans le vaste champ de la pluralité sociale»

Il est courant d'entendre dire que la France a inventé la laïcité. Celle-ci est d'ailleurs parmi les rares pays à avoir inscrit dans la première phrase de sa Constitution qu'elle est une république «laïque». Et si la réalité était plus complexe?

CHRISTIAN RIOUX

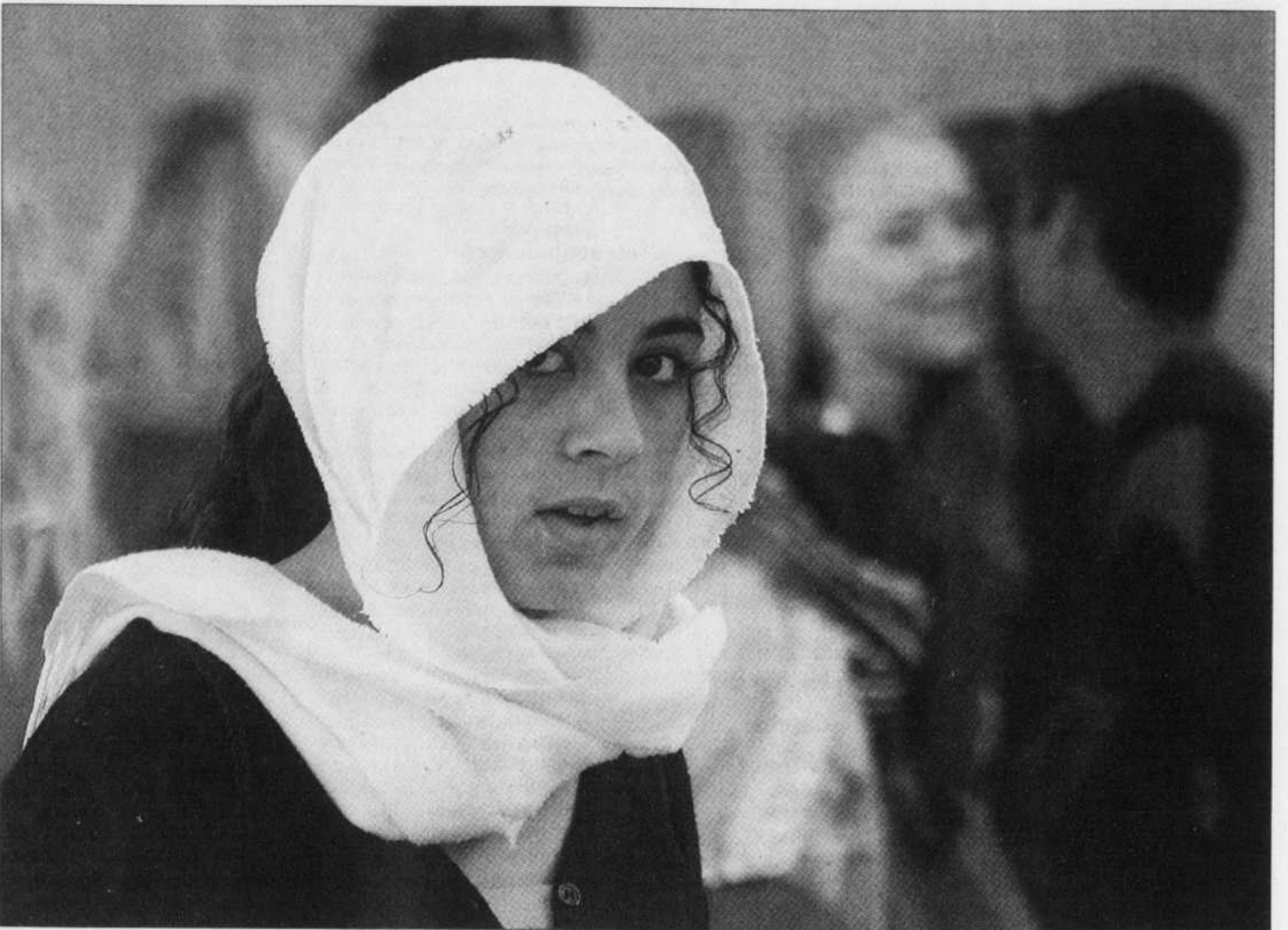
Yvon Thériault, directeur du Centre interdisciplinaire de recherches sur la citoyenneté et les minorités de l'Université d'Ottawa. L'«exceptionnalisme» aujourd'hui, dit-il, c'est de croire que la France est exceptionnelle!

La laïcité s'est exprimée sous des formes différentes dans l'histoire

«La laïcité ne saurait être un modèle propre à la France», dit-il, pour la raison bien simple qu'«elle est le propre de toutes les sociétés modernes qui ont dû substituer une transcendance laïque à la transcendance religieuse. La souveraineté d'État, donc la suprématie de celui-ci sur l'Église, sur les Églises, sur le religieux, est inscrite au panthéon de la modernité. Tout comme d'ailleurs toutes les démocraties modernes ont traversé une phase d'affirmation de l'État sur l'Église, de séparation/neutralité de l'Église et de l'État, et actuellement une phase de relégation du religieux dans le vaste champ de la pluralité sociale».

Cela n'empêche pas la laïcité de s'être exprimée sous des formes différentes dans l'histoire, dit Thériault. Après des années de combats souvent violents, la laïcité s'est finalement imposée en France «en constituant la République comme une Église laïque en opposition à l'Église religieuse, dans une pure séparation». Par contre, le Québec a suivi la tradition anglo-américaine, soit «un chemin plus libéral de neutralité de l'État, reconnaissant par le fait même un rôle significatif aux Églises dans la régulation sociale».

La prétention française à l'exception laïque est d'autant plus surprenante que la France est un pays où la laïcité s'est instaurée tardivement, soit en 1905. Aujourd'hui, en France, c'est toujours la loi dite de 1905 qui définit la séparation de l'Église et de l'État. Au moment d'en fêter le centenaire, Jean Baubérot, directeur d'études



PASCAL ROSSIGNOL REUTERS

La volonté de certaines musulmanes de porter le hijab à l'école a soulevé toute une polémique en France comme dans d'autres pays qui prônent la séparation de l'Église et de l'État.

à l'École pratique des hautes études à Paris, a cru bon de rappeler les objectifs de cette loi qu'il qualifie de «loi de réconciliation». Car on se méprend régulièrement sur son sens.

Un modèle anglo-saxon?

Jean Baubérot a été membre de la commission Stasi créée en France à la suite du débat entourant le port du voile islamique dans les écoles. Lorsque la commission a adopté une recommandation proposant son interdiction, Baubérot s'est abstenu. Or, parmi les nombreuses recommandations du rapport (proposant par exemple la reconnaissance des fêtes religieuses juives

et musulmanes), c'est la seule que le gouvernement a retenue.

Souvent perçue comme antireligieuse, ce qu'elle a été pendant de longues années, la laïcité française a trouvé un mode plus apaisé avec la loi de 1905, dit-il. Celle-ci opère une rupture avec l'anticléricalisme qui avait prévalu de 1899 à 1904. Dans sa défense du projet de loi de 1905, le socialiste Aristide Briand n'hésitait pas à citer les exemples britannique et américain. Les rapporteurs classaient d'ailleurs le Canada et les États-Unis parmi les pays qui connaissaient une laïcité de fait alors qu'ils considéraient encore la France comme un pays semi-laïc. Paradoxe étonnant, la laïcité

a pu s'établir en France grâce à un emprunt à la culture anglo-saxonne «nuançant le modèle républicain», dit Baubérot.

Par un renversement étonnant de l'histoire, il arrive aujourd'hui que les partisans de la loi de 1905 la défendent souvent avec les arguments de ceux qui s'opposaient à l'époque, explique le chercheur. Lui aussi socialiste, Maurice Allard présenta en 1905 un contre-projet de loi considérant la religion comme nocive. Pour une partie de la classe politique, la libre-pensée (autrement dit l'athéisme) devait devenir l'idéologie officielle de l'État. Ce point de vue est loin d'être disparu en France et il domine tou-

jours l'extrême gauche et certains milieux syndicaux. Briand dénonça alors les antireligieux qui voulaient s'abriter derrière l'État pour combattre la religion.

«Je suis surpris de constater que beaucoup de Français croient encore que le projet de Maurice Allard a été adopté, alors que c'est le contraire, dit Baubérot. Je m'étonne encore plus de voir le mouvement des femmes tenir les mêmes propos alors que la république laïque française a été une des dernières à donner le droit de vote aux femmes. Le grand phallus de l'universalisme n'a guère été tendre envers elles.»

Correspondant du Devoir à Paris

Septième rencontres étudiantes et jeunesse

Favoriser le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes

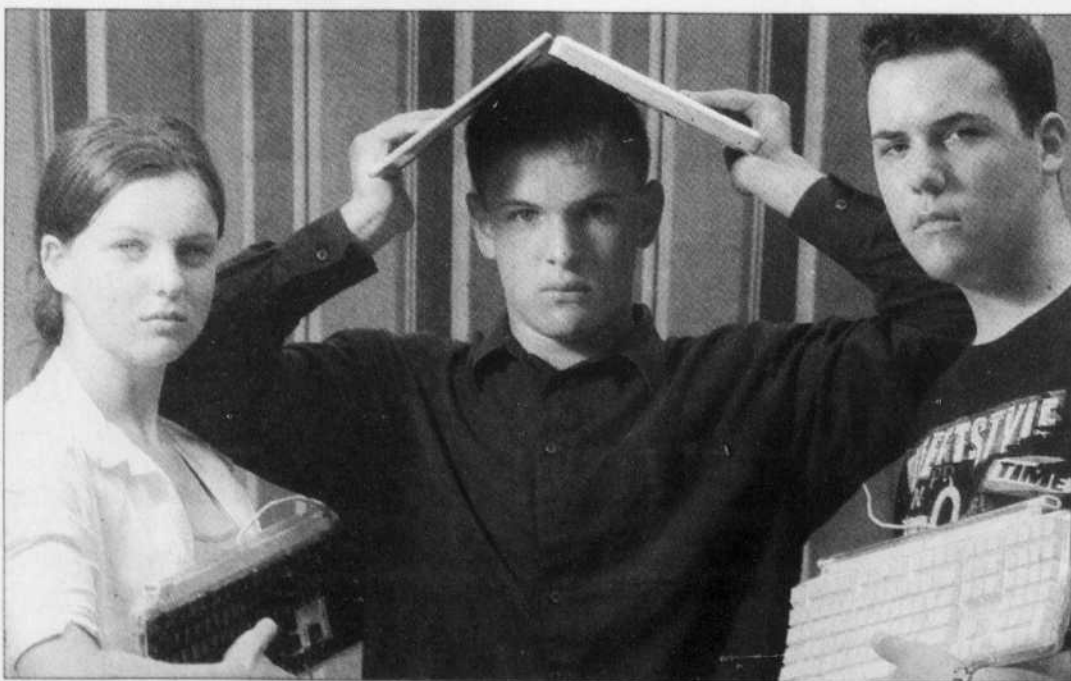
En février 2004, le gouvernement du Québec mettait de l'avant le Défi Entrepreneuriat Jeunesse. Objectif avoué: développer l'entrepreneuriat chez les jeunes Québécois. Bien qu'englobée dans un plan d'action jeunesse plus vaste, une initiative semblable suit son cours de l'autre côté de l'Atlantique. Quand les gouvernements pensent esprit d'entreprise...

GUYLAINE BOUCHER

«Contrairement à ce qui a longtemps été véhiculé, le Québec n'est pas un terrain fertile pour l'entrepreneuriat. Nos performances en matière de développement de nouvelles entreprises sont même plutôt modestes. À choisir, la majorité des Québécois préfère un bon emploi au risque d'entreprendre. Notre héritage culturel n'est pas favorable à cela. Le succès est encore un peu suspect chez nous.» Jean-Paul Riverin sait de quoi il parle. Au Secrétariat à la jeunesse, il agit comme chef d'orchestre du Défi Entrepreneuriat Jeunesse. Depuis bientôt deux ans, il travaille avec les agents de sensibilisation et de promotion, répartis un peu partout sur le territoire, à faire la promotion de la culture entrepreneuriale auprès des jeunes.

Pour insuffler le goût d'entreprendre à la génération montante, le gouvernement a, selon lui, choisi de prendre les grands moyens. Concrètement, le programme mis de l'avant se déploie autour de trois axes prioritaires. Le premier consiste à miser sur l'école pour renforcer la culture entrepreneuriale. «Plusieurs études ont démontré que le fait d'entendre parler d'entrepreneuriat lorsqu'on est jeune peut aider à développer de l'intérêt pour cela. Nous avons, illustre-t-il, développé des outils et des activités adaptés aux milieux d'enseignement primaire, secondaire et collégial et permettant de faire la promotion des valeurs qui sont à la base de l'entrepreneuriat. Nous travaillons aussi à sensibiliser les enseignants et les orienteurs à cette réalité. Devenir entrepreneur est un choix de carrière comme un autre et nous souhaitons qu'il soit pris en compte lorsque vient le temps pour les jeunes d'envisager leur avenir professionnel.» Le financement accordé aux organismes de promotion de l'entrepreneuriat a aussi été consolidé.

Dans un second temps, le Défi permet de développer un environnement propice aux élans entrepreneuriaux des jeunes en s'adressant aux parents et élus. «En faisant des sondages auprès des entrepreneurs, nous avons constaté que les parents et la famille immédiate étaient souvent des obstacles majeurs aux rêves d'entreprise des jeunes. Beaucoup d'entre eux ont effectivement vu leurs ambitions remises en question par leur entourage. Pourquoi, leur demandait-on, vouloir travailler 100 heures par semaine quand on peut occuper un emploi «normal» et avoir une vie «normale»? Au moyen de di-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Comment insuffler le goût de l'entrepreneuriat à la génération montante?

verses activités de sensibilisation, nous misons donc beaucoup sur les parents et les élus pour briser les mythes et valoriser les ambitions entrepreneuriales.»

Finalement, ajoute Jean-Paul Riverin, «parce qu'il faut aussi soutenir ceux qui décident de faire le saut», l'approche québécoise prévoit le déploiement de diverses stratégies pour outiller les jeunes entrepreneurs, que ce soit via le mentorat, le soutien Internet, la formation en gestion ou le réseau québécois de microcrédit.

En un peu plus d'un an et demi, ces initiatives — soutenues par les agents de sensibilisation et de promotion rattachés aux Carrefours d'emploi jeunesse partout sur le territoire — ont permis de rejoindre plus de 30 000 étudiants de tous les âges, environ 2000 entrepreneurs et plus de 4000 enseignants.

L'expérience française

Le Québec n'est pas seul à vouloir développer la culture entrepreneuriale chez les jeunes. En France, où l'esprit d'entreprise est déjà plus ancré, le gouvernement a fait du développement de l'entrepreneuriat chez les moins de 30 ans une priorité dès 1987. L'approche y est aussi beaucoup plus englobante qu'au Québec.

En fait, explique le chef de la mission Engagement des jeunes au ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, Thierry Delanoë, «toutes les ac-

tions liées à la stratégie jeunesse mises de l'avant depuis bientôt 20 ans ont pour but de faire émerger une culture d'entreprise et surtout d'initiative chez les jeunes. En deux mots, nous voulons donner aux jeunes l'envie d'agir.»

L'approche choisie par le gouvernement français se décline en quatre grandes sphères. La première a trait à l'engagement. «Nous avons voulu, explique Thierry Delanoë, inciter les jeunes à prendre des responsabilités dans leurs quartiers, dans leurs milieux, en investissant différentes associations existantes. Nous voulions qu'ils développent une culture de la «proactivité» et nous les avons aidés à comprendre ce que l'engagement peut procurer comme satisfaction.»

La deuxième sphère d'action relève du défi et vise à permettre aux jeunes de 11 à 30 ans de développer un projet dans leur milieu de vie ou leur communauté. Pour le chef de mission, l'objectif est clair: «Il faut apprendre aux jeunes à structurer leur projet et à concrétiser leurs ambitions.»

Parce qu'il faut savoir attraper au vol les jeunes sur leur lancée, le troisième volet du plan d'action gouvernemental français vise à informer les jeunes sur les différentes formes de volontariat existantes, du bénévolat à l'entrepreneuriat. Viennent ensuite, dans un quatrième temps, l'accompagnement et le soutien financier nécessaires aux jeunes qui choisissent de faire le saut et de se lancer en affaires.

Pour soutenir ces initiatives, l'Hexagone a déployé diverses mesures sur le terrain. Environ 30 centres régionaux d'information jeunesse sont présents sur le territoire et peuvent aider les jeunes à l'une ou l'autre des étapes de sensibilisation. Un site Internet reprenant la thématique «Envie d'agir» a aussi été mis en ligne. Dans un même ordre d'idées, plus ou moins 500 associations ou groupes jeunesse ont également été mis à contribution pour soutenir la campagne de sensibilisation sur le terrain. Des formations visant à développer des compétences relatives à la gestion ont aussi été développées et offertes un peu partout sur le territoire. Des programmes de garanties de prêt allant jusqu'à 8500 \$ pour le démarrage d'entreprise ont été développés.

Offerts à tous les jeunes de 11 à 30 ans, ces services, dit fièrement Thierry Delanoë, «ont permis à des jeunes peu qualifiés ou provenant de milieux défavorisés de prendre conscience des possibilités que leur offre l'entrepreneuriat. Ils ont permis de redonner un second souffle au développement local, particulièrement dans les quartiers difficiles et les zones rurales enclavées.»

Les forces du milieu

Pour Paul-Arthur Fortin, initiateur de la Fondation de l'entrepreneuriat au Québec et grand partisan du développement de la culture entrepreneuriale, les résultats obtenus jusqu'à présent par les gouvernements québécois et français confirment l'à-propos des mesures mises l'avant. De son point de vue, si les approches développées en France et au Québec sont un peu différentes, elles reposent toutes les deux sur la même chose: la volonté des gens de bouger et de prendre leur place. «Elles mettent, dit-il, en évidence une idée que je défends depuis plus de 30 ans, celle que le potentiel entrepreneurial existe dans nos milieux et que la meilleure façon de développer un territoire est de miser sur la force des gens qui y sont.»

Pour Jean-Paul Riverin, «il ne s'agit pas de faire de tous les jeunes Québécois de futurs entrepreneurs. Il s'agit de faire prendre conscience aux gens qu'il y a dans l'entrepreneuriat une richesse extraordinaire. Nous faisons, explique-t-il, le pari que, sensibilisés à cela, les jeunes seront aussi de meilleurs employés, plus conscients des défis que pose la vie d'entreprise.»

En total accord avec ce point de vue, Paul-Arthur Fortin considère, lui, que la population entière a beaucoup à gagner en favorisant l'esprit d'entreprise. «Le gouvernement a tenté jusqu'à l'épuisement de redynamiser l'économie des régions. Les interventions étatiques et bureaucratiques n'ont rien donné. La solution passe par la créativité et l'initiative locale. Développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes, c'est favoriser l'émergence de ces deux éléments. Personne ne peut y perdre», affirme-t-il, convaincu.

Collaboratrice du Devoir

• ENTRETIENS JACQUES CARTIER •

Culture, création, handicap

Accessible, la culture ?

Les milieux culturels font piètre figure quand vient le temps de parler d'accessibilité, avec à peine 25 % des musées pouvant être fréquentés par les personnes handicapées des deux côtés de l'Atlantique. D'expositions adaptées en aménagements physiques des lieux, certaines initiatives permettent toutefois de croire que les choses vont changer. Espoir en vue.

GUYLAINE BOUCHER

Absence d'ascenseur ou de rampe d'accès, de repères en braille ou d'amplificateurs sonores, les obstacles à un libre accès aux institutions muséales pour les personnes handicapées, en fauteuil roulant, sourdes ou aveugles sont nombreux. Et c'est sans compter les préjugés tenaces qui peuvent aussi teinter l'accueil qui leur est réservé.

Devant le lobby de mieux en mieux organisé des personnes handicapées, certains pas ont été franchis au cours des dernières années. Des initiatives de prise en compte des clientèles avec des limitations émergent çà et là. À Montréal, le Musée des beaux-arts, au moyen de son programme «Le musée en partage», a notamment permis à des personnes déficientes intellectuelles de visiter le musée avec des guides-animateurs spécialement formés pour les accueillir. Dans la région Rhône-Alpes, le Musée des beaux-arts de Lyon et le Musée de Valenciennes ont, eux aussi, ouvert leurs portes pour des activités d'animation particulières à l'intention notamment des personnes aveugles, malvoyantes et sourdes.

Au Musée de la civilisation de Québec, c'est aux préjugés que

l'on a choisi de s'attaquer. En collaboration avec l'Office des personnes handicapées du Québec, le musée a de fait conçu et présenté au public pendant plusieurs mois l'exposition 1, rue des apparences faisant état de la réalité des personnes handicapées.

«L'objectif de l'exposition était clair, explique Cécile Ouellet, chargée de projet au musée. Nous voulions donner la parole aux personnes handicapées et mettre en lumière le processus de marginalisation et les perceptions auxquelles elles sont confrontées quotidiennement.» Développée autour du concept du lieu à habiter, l'exposition abordait divers thèmes, dont la communication, l'amour, la séduction, l'angoisse, l'espoir et les apparences. «Chaque pièce de l'appartement que les gens étaient invités à visiter permettait d'aborder un aspect de la vie des personnes handicapées, de l'enfance à l'âge adulte», précise la chargée de projet.

Diffusée à la grandeur du Québec, l'exposition a attiré des milliers de personnes, dont plusieurs personnes handicapées. Phénomène intéressant, selon Hélène Pagé, directrice du service de l'action culturelle et des relations publiques au Musée de la civilisation: «Même si ce n'était pas le premier objectif visé, l'exposition a fait découvrir le musée et ses activités aux personnes handi-

ciées. Nous avons noté depuis une augmentation de leur fréquentation pour nos autres expositions. C'est au-delà de nos espérances.»

L'exception anglaise

De toutes les initiatives mises de l'avant, c'est toutefois en Grande-Bretagne que les avancées les plus remarquables ont été notées. Depuis l'adoption en 1995 de la loi empêchant la discrimination envers les personnes handicapées et leur garantissant l'accès égal à l'ensemble des services publics existants, l'Angleterre a de fait entrepris un virage majeur. Porté par la législation, le Victoria and Albert Museum de Londres fait aujourd'hui figure de chef de file en matière d'accessibilité.

«Avec l'aide d'un groupe d'accès formé de représentants des personnes handicapées, nous avons travaillé à rendre le musée plus accessible. Notre but était en fait l'accès absolu. Nous voulions que les personnes handicapées puissent déambuler librement dans le musée comme n'importe quel autre visiteur. Tout cela dépasse la simple installation d'une rampe d'accès», explique Barry Ginley, responsable de l'accès pour les personnes handicapées.

Les aménagements effectués vont de l'intégration de livres tactiles dans les galeries de peinture aux amplificateurs de sons dans chacune des salles. Des étiquettes en braille sont aussi systématiquement intégrées aux expositions permanentes. L'ensemble des guides-animateurs à l'emploi du musée ont également été formés pour pouvoir communiquer en langage des signes. Ils



PIERRE SOULARD / MUSÉE DE LA CIVILISATION

Au Musée de la civilisation de Québec, c'est aux préjugés que l'on a choisi de s'attaquer en présentant pendant plusieurs mois l'exposition 1, rue des apparences qui faisait état de la réalité des personnes handicapées.

ont de plus bénéficié de sessions de sensibilisation à la réalité et aux besoins des personnes handicapées. Les efforts entrepris, particulièrement pour l'une des galeries du musée, ont permis à l'établissement de raffer le titre de Musée de l'année en Europe pour 2003.

Pour et par les personnes handicapées

Admirative de l'expérience anglaise, Claude Gilbert, directrice du département des publics, de l'action éducative et de la diffusion culturelle pour les Musées de France, souhaiterait voir le modèle se répéter. A son avis, la meilleure façon d'y arri-

ver est de miser sur les personnes handicapées elles-mêmes. «Nous parviendrons à accroître l'accessibilité des personnes handicapées aux musées lorsque nous embaucherons ces personnes comme guides-animateurs, chargées de projets ou autres. Elles pourront ainsi faire changer les choses de l'intérieur et rendre naturellement les institutions muséales plus ouvertes et adaptées à tous.» L'histoire de Barry Ginley, lui-même non-voyant, tend à confirmer le bien-fondé de cette approche.

Selon Hélène Nadeau, directrice des publics au Musée des beaux-arts de Montréal, il faut non seulement chercher à intégrer des professionnels ayant un handicap dans les institutions, mais il faut aussi travailler en collaboration étroite avec les différentes associations qui les représentent. «Connaitre la réalité d'autrui permet d'être plus sensible et attentif aux besoins exprimés ou non. Les associations ont beaucoup de choses à nous apprendre et je suis persuadée que nous avons tous personnellement quelque chose à tirer de cela. Pour avoir visité le Victoria and Albert Museum, je peux affirmer que les dispositifs mis en place pour les personnes handicapées sont appréciés de tous. En fait, ils rendent les expositions plus faciles d'accès pour tout le monde. Il y a une leçon à prendre de cela. Il faut apprendre à voir les choses différemment. Il ne s'agit pas d'adapter nos expositions à une minorité de gens. Il faut faire en sorte qu'elles rejoignent plus efficacement l'ensemble des personnes qui viennent nous visiter.»

Collaboratrice du Devoir

Développement durable

Des efforts collectifs s'imposent

«Nous connaissons des problèmes de démocratie, car les citoyens ne sont pas impliqués»

Les villes seraient les premiers acteurs dans la mise en place de mesures favorables à un environnement sain. Ont-elles, pour ce faire, l'appui de leurs citoyens et citoyens?

NORMAND THÉRIAULT

«Après étude, nous avons convenu que, dans le monde de la récupération, les sacs en plastique étaient les meilleurs contenants si l'on parle de développement durable.» C'est par une telle boutade confiée en aparté que réagit Robert Perreault, directeur du Conseil régional de l'environnement de Montréal.

Il faut dire que les villes de grande taille semblent toutes se vouloir «vertes». Avec les conséquences que l'on sait. Ainsi, à Lyon comme à Montréal, un débat public porte sur le tracé — et pour d'autres sur la nécessité — d'un nouveau boulevard périphérique: ici la «25» locale a l'appui des autorités politiques alors que les écologistes lyonnais déplorent que son tracé mette à mal les zones vertes qui ceinturent la capitale rhônalpine.

Les contradictions internes de nos sociétés contemporaines n'aident en rien tout discours dont l'objet est le développement. On le veut durable, capable donc d'assurer l'équilibre entre les grands systèmes, le naturel et l'humain, tout en souhaitant qu'il y ait aussi développement. Dans un Québec où les élections se succèdent en rafale ces jours-ci, on n'a qu'à entendre les propos des candidats pour comprendre les défis qui les attendent: tous parlent de santé (et un environnement sain contribue à la maintenir) et tous promettent la création — ou à tout le moins le maintien — des emplois. Entre ces deux pôles qui souvent s'opposent, il y a place pour l'éducation, activité de nature favorable à la réalisation des deux premiers grands objectifs. Pour nos voisins étasuniens, on sait que la santé

doit avant tout être économique: les tergiversations lors de la Conférence de Montréal sur les changements climatiques ont démontré que la priorité était accordée à une seule performance, celle qui se mesure en Bourse, le fameux PIB, ce produit intérieur brut qui devrait sans cesse être croissant, de préférence de façon exponentielle.

Bonheur collectif

Pourquoi alors ne pas mesurer le progrès à l'aune du «bonheur intérieur produit»? Claude Béland est un acteur de longue date du Québec social et économique. Maintenant rattaché à la Chaire de responsabilité sociale et développement durable de l'UQAM, il est pessimiste devant la situation actuelle. Pour sûr que l'économie progresse, que les bilans des sociétés sont — en Occident du moins — positifs, mais qu'en est-il de l'enrichissement de tous?

Sur la mondialisation en cours: «Tout le monde souhaite la croissance économique, mais on ne peut pas la partager.» Sur la difficulté politique de transformer la situation: «L'écart est grand entre les élus et les citoyens.» Le «eux» et le «nous» sont ainsi devenus des pronoms d'usage, ce qui ne rend pas la tâche facile pour les politiques, dont le programme est souvent de bon ton: à Lyon, les élus de la ville s'entendaient ainsi fort bien avec leurs homologues montréalais, ces derniers s'exprimant par la voix de Richard Deschamps, édile de LaSalle qui avait remplacé au pied levé Alan DeSousa, le responsable au comité exécutif de la Charte montréalaise du développement durable.

Une charte n'a toutefois de sens

que si les citoyens la font leur. Un fait illustre d'ailleurs la difficulté d'implantation des mesures de nature environnementale. À la Communauté urbaine de Lyon, un des objectifs visés à moyen terme est de ramener à moins de 20 % le «taux de refus» quand il est question de collecte sélective.

Et Claude Béland de soutenir que la mobilisation citoyenne s'impose et que la solution se trouve, pour les responsables politiques, dans la mise en forme d'une «démarche apprenante».

Actions

Dans le cadre d'un colloque portant sur «Le développement durable: les enjeux pour les villes et les territoires», la naïveté n'avait point place: il faut voir comment se comporte la foule et comment elle fait souvent fi des mesures de propriété ou à peu près d'afficher par ses achats et ses besoins son souci d'un environnement de qualité.

En politique, il ne suffirait donc plus de légiférer: «Nous connaissons des problèmes de démocratie, dira ainsi Claude Béland, car les citoyens ne sont pas impliqués.» Et c'est pour cela que cette «démarche apprenante» s'impose. Ainsi, pour une situation locale, «on doit démocratiser le Québec une ville à la fois» car, pour cet ancien dirigeant du réseau Desjardins, il ne fait nul doute que le meilleur gouvernement est celui

de proximité (il faut ici se souvenir qu'un des objectifs premiers des célèbres «caisses» québécoises n'est pas d'abord l'épargne, mais l'initiation des membres à la responsabilité économique).

Robert Perreault trouve le discours d'un Béland inutilement pessimiste: n'ont-ils point été des dizaines de milliers à descendre dans la rue au début de décembre pour demander aux politiciens d'avoir à cœur la santé planétaire? Et il faut aussi comprendre que, surtout chez les jeunes générations, on demande «moins de pouvoirs» et surtout «plus d'actions».

En fait, parlerions-nous de vie publique locale qu'on en serait à se demander si le modèle à suivre n'est pas suisse.

Solution

Jean-Bernard Racine est directeur de l'Institut de géographie à l'Université de Lausanne. Ce professeur, qui a séjourné sept ans au Québec, décrit sa ville comme une «capitale de villages». Ainsi, ses 120 000 habitants, auxquels s'ajoute en couronne un nombre égal de commentants, sont consultés pour toute mesure et amplement informés sur la mise en place d'une politique de «croissance intelligente».

Toute décision n'est prise qu'après un train d'actions diverses (information, consultations, réunions, propositions de la base, études de faisabilité, recom-

mandations, dépôt et adoption en conseil): en pratique, il faut cinq ans avant que le tracé d'une ligne de métro prenne forme. Et si la route retenue ne plaît pas, il ne faut pas oublier qu'un simple document portant 12 000 signatures suffit pour qu'un référendum ait lieu sur la question, pouvant ainsi imposer d'avoir à recommencer tout le processus.

Ainsi, cette ville compte une dizaine de «quartiers 21» (du côté est de l'Atlantique, ce «21» est devenu un maître-symbole: il désigne le siècle actuel et recouvre toute mesure permettant de prévoir une harmonisation entre les besoins humains et les cycles de la nature — écologiquement active, quoil). Si les citoyens veulent prendre les devants, ils s'inscrivent dans un atelier d'innovation. Et ce n'est pas sans conséquences: la participation minimale exige une présence à trois réunions sur un sujet donné. Jusqu'ici, 10 % de la popu-

lation soutient par ses gestes une telle mesure.

À Montréal, là où le développement durable est une nouveauté en politique municipale, les débuts sont timides. Ils se limitent d'abord aux équipements: on met en place une flotte automobile «verte». Les mesures prises touchent d'abord les employés de la Ville: il leur est ainsi demandé de participer à des ateliers de formation préconisant par exemple d'éteindre le moteur quand un véhicule est à l'arrêt.

Donc, pour savoir comment fonctionne cette «démarche apprenante» et constater si la métropole québécoise est sur la voie d'un développement durable, il suffira donc cet hiver de regarder par la fenêtre pour constater, au moment de la «pause syndicale», s'il y a ou non de la fumée qui s'échappe à l'arrière des déneigeuses et autre machinerie de déblaiement...

Le Devoir

«La culture n'est pas un inventaire,



André Malraux

En tant que partenaire, l'Ordre des administrateurs agréés du Québec est fier du succès des Dix-huitièmes Entretiens du Centre Jacques Cartier.

ADMA

ORDRE DES ADMINISTRATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC

Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal

La Chambre salue les liens tissés entre Lyon et Montréal depuis 18 ans grâce aux Entretiens Jacques-Cartier.

Savoir saisir les occasions d'échanger et de s'inspirer des expériences des autres, c'est aussi évoluer.

» » Montréal ne serait pas Montréal sans ses liens privilégiés avec l'international...

www.ccmmt.qc.ca

Une association solide : la Caisse et le Centre Jacques Cartier

Caisse de dépôt et placement du Québec

www.lacaisse.com

• ENTRETIENS JACQUES CARTIER •

Pratiques

L'application des avancées scientifiques

Un bilan généralement positif, mais...

À Lyon, Grenoble et Bron, les scientifiques, chercheurs et praticiens, prenaient la parole. À faire le point sur les résultats obtenus, si spectaculaires soient-ils, on risque aussi d'enregistrer des remises en question...

NORMAND THÉRIAULT

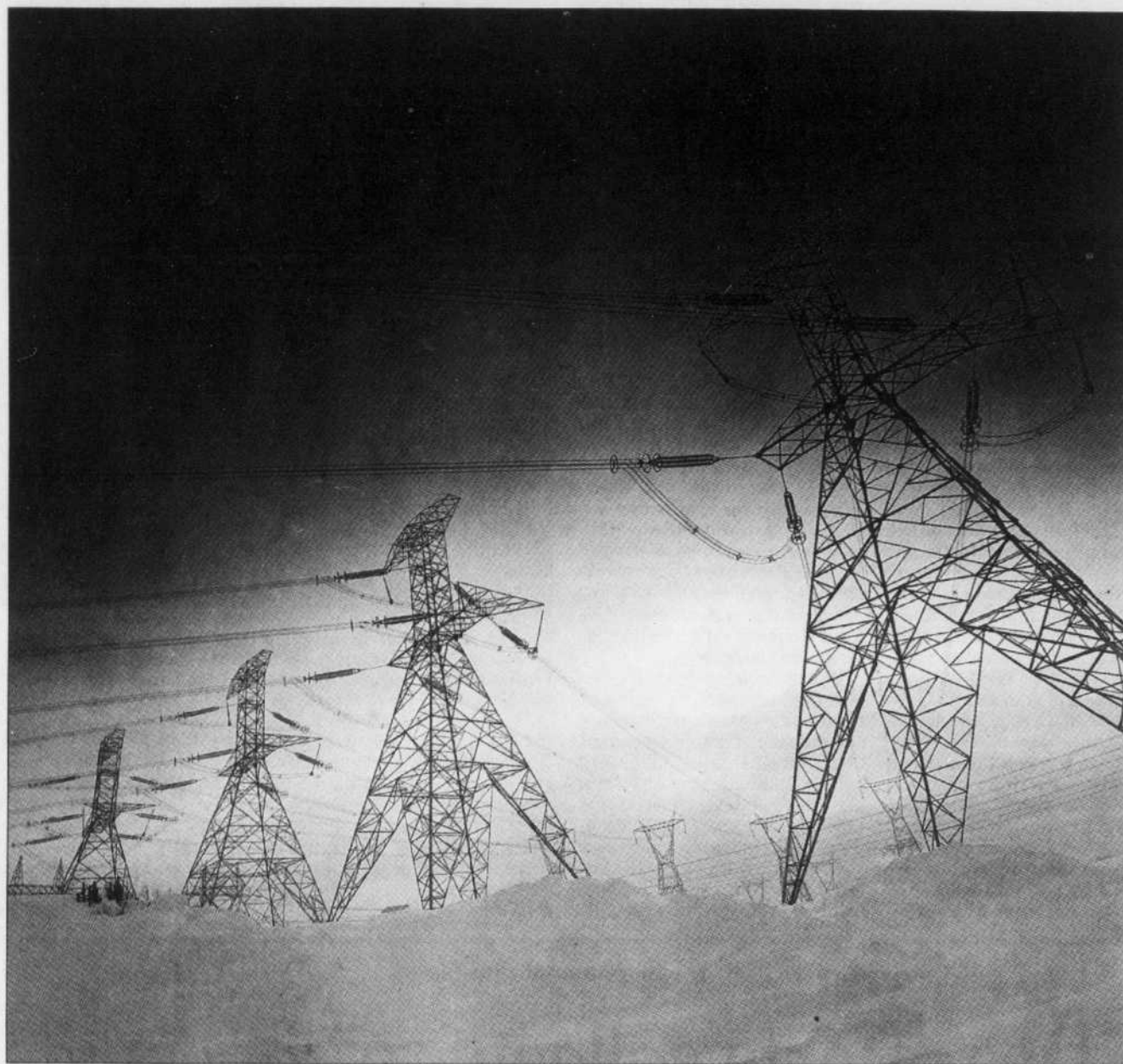
Le Centre Jacques Cartier fêtait l'an dernier un 20^e anniversaire. Dix-huit Entretiens plus tard, il affiche un bilan des plus positifs dans les secteurs de l'économie et de la culture. Il ne faudrait toutefois pas mettre de côté les résultats obtenus dans le secteur scientifique.

Un des grands colloques de l'édition 2005 — grand par le nombre de participants et l'éventail des sujets — avait pour objet d'établir des « recommandations pour la pratique clinique ». Ils étaient donc plus de 400, originaires d'une vingtaine de pays, à s'être déplacés à Bron, en périphérie de Lyon, pour entendre des études de cas, évaluer des modes de fonctionnement, constater les dernières avancées réalisées dans l'amélioration des relations entre clients, praticiens — qu'ils œuvrent dans le secteur médical ou infirmier — et institutions.

Simultanément, l'amélioration des traitements contre le cancer était le sujet d'une autre rencontre. « Trouver des médicaments contre le cancer: démarches industrielles et académiques » donnait l'occasion à deux villes, qui se veulent des « cancerpoles », d'informer des derniers projets. Place à la recherche, mais aussi aux expérimentations, à l'étude des résultats. « Faire le point, créer des nouveaux ponts entre les équipes de chercheurs », tel était le projet avoué de Nicole Beauchemin, chercheuse à l'université McGill.

Avancées

Dans le domaine scientifique et technique, les résultats de l'activité du Centre sont aussi spectaculaires. L'organisme a ainsi été la « pile » d'une collaboration forte entre l'EDF et Hydro-Québec.



Malgré le développement des nanotechnologies, Hydro-Québec voit toujours 8 % de sa production annuelle, soit 13 terawatts, se « perdre » pour cause de conducteurs mal performants.

SOURCE HYDRO-QUÉBEC

Les Entretiens ont même fait en sorte que les technopoles que sont Montréal, Grenoble et Albany — cette dernière sise à quelques centaines de kilomètres seulement au sud de la métropole québécoise — signaient ainsi une entente ferme de collaboration. Car, de Lyon, ville d'origine de l'événement, les rencontres s'étalent maintenant sur la gran-

de région Rhône-Alpes (de l'autre côté de l'Atlantique, Québec et Montréal sont des sites retenus tous les quatre ans).

Cette année donc, à Grenoble, les gens de la CEA locale et de NanoQuébec s'étaient donné un défi courageux: « Les micro-nanotechnologies en réponse aux défis des industries traditionnelles et des PME » — celles du domaine,

en retenant autant le financement que les réalisations, tout en faisant état des stratégies utilisées.

Dans ce secteur de pointe, la vitesse est un premier critère: de la conceptualisation à la livraison du produit, les délais sont courts. Deux ans à peine. On le sait maintenant, surtout depuis qu'une grande multinationale a cédé la production de ses ordina-

teurs à une compagnie chinoise (ici, Levolor), la Chine est devenue un partenaire et un compétiteur dangereux. Concevoir ne suffit plus, il faut se protéger contre le piratage tout en prouvant qu'il n'est point possible de miniaturiser davantage, du moins en ce qui est prévisible pour les 12 prochains mois.

A Grenoble donc, des entre-

prises françaises affichaient leurs succès. Raxiall, entre autres, prouvait qu'une PME (avec, quand même, des revenus de 163 millions d'euros et un personnel dépassant les 1600 employés) pouvait raconter avec fierté qu'elle compte parmi ses clients un géant comme Boeing. Une autre, Sofitela, racontait sa transformation, opérée en partenariat avec quatre autres entreprises. Ici, la recherche révolutionne l'industrie textile, qui adapte ses procédés pour en arriver à imprimer réellement des circuits électroniques sur des tissus et autres matières comprenant même le papier. Revenus et nombre d'employés ne se comparent toutefois jamais à ceux des Schneider ou Xerox, dont les points de vente et service font le tour de la planète.

« Désespoir »

Dans ces propos enthousiastes, il revenait à un Québécois d'avoir une position à contre-courant. Jacques Martel, directeur principal de l'institut de recherche d'Hydro-Québec, l'IREQ de Varrennes, soutenait que, tenant compte des réalisations, les nanotechnologies valent toujours « entre espoir et désespoir ».

Parlant de son domaine premier, la mise en place de réseaux performants, il souligne que « les dernières découvertes qui ont eu un impact datent de 15 ou 20 ans »: les mêmes équations sont toujours utilisées dans les calculs et la fusion n'est pas encore pour demain. Ainsi, Hydro-Québec voit toujours 8 % de sa production annuelle, soit 13 terawatts, se « perdre » pour cause de conducteurs mal performants.

Il faudrait donc cesser de donner priorité à la seule nano-science et insister davantage sur l'innovation: créer une synergie entre la recherche et le monde industriel. Pour M. Martel, il est clair que la chimie et la physique doivent, d'ici 20 ans, surpasser ce que l'informatique a réalisé durant une période d'égale durée. Sans oublier que le monde asiatique est toujours là pour récupérer à son profit la découverte la plus récente. Et à des coûts non concurrentiels pour l'industrie occidentale.

Le Devoir

Technologies de l'information

Disparités

« L'outil est en train de changer la communication humaine »

L'ordinateur a d'abord été perçu comme un outil utile pour le traitement de textes, ou la saisie et le calcul de données. Puis vint Internet: l'univers des connaissances semblait être accessible à tous, là au bout des doigts. Et si la véritable révolution initiée par les technologies de l'information était encore à venir...

NORMAND THÉRIAULT

Qu'Internet devienne un objet de première nécessité, il ne faut pas en douter. Les statistiques françaises sont éclairantes sur ce sujet: on compte présentement dans ce seul pays 6,1 millions d'abonnés à la DSL (qui donne accès à Internet à haute vitesse) contre 600 000 il y a seulement trois ans, soit un bond de 1000 % sur cette courte période qui, envisagée sous l'angle des technologies, a cependant permis aux spécialistes de mettre en place une autre génération informatique.

Pourtant, pour un Français comme Alain Ducass, chef de mission à l'aménagement numérique du territoire à la DATAR (une direction de l'État français pour la planification territoriale), beaucoup reste à faire pour combler un retard et rejoindre des pays comme Singapour ou l'Islande, où les taux de pénétration informatique dépassent les 80 %.

Tout pour tous ?

Nous sommes à Grigny en cet après-midi d'un samedi de décembre. La petite commune de Rhône-Alpes, en banlieue de Lyon, reçoit des praticiens et des théoriciens de l'univers des TIC, les technologies de l'information. La ville veut partager son expérience d'une « maison » pas comme les autres: sa M@ison, cet organisme communautaire qui, quartier par quartier, favorise l'accès pour tous à cet outil qui a déjà, pour les jeunes générations, une importance plus grande que la télévision ou le téléphone — le fixe s'entend, car pour le cellulaire, c'est une autre affaire!

Il faut dire que le maire fait sien un programme politique de démocratie participative où les citoyens sont même consultés pour le budget municipal, et ce avant son établissement. René Balme est fier des résultats obtenus, même s'il remarque que la participation des jeunes n'est pas à la hauteur des objectifs fixés.

En matière de correspondance, une autre ville, outre-Atlantique cette fois, témoigne d'une expérience similaire. Pauline Quilan, la mairesse de Bromont, est fière de sa « ville branchée ».

Entre les deux initiatives, il y a une différence de taille. À Bromont, plus de trois millions de dollars ont été investis, ce qui fait sursauter les locaux devant cette « richesse » québécoise. Et on leur apprend qu'il s'agit là d'un projet-pilote et que, comme l'affirme Yvon Gagnon de l'@venue à Québec, la majorité des projets communautaires subsistent là aussi, en terre québécoise, avec des moyens plus que réduits.

Lendemain électronique

Que les TIC transforment le monde, nul n'en doute. Là où il y a interrogation, c'est sur leur taux de pénétration: l'outil peut-il être communautaire, démocratique? Et Alain Ducass d'aligner les projets en cours.

À Moulins, dans un des HLM, on met en place un « set up box », ce qui, en clair, veut dire que toutes les unités d'habitation seront branchées. Et ce, sans que les habitants n'aient besoin de s'équiper d'un ordinateur: ce sont les téléviseurs qui, devenant à la fois récepteurs et émetteurs de messages, informent sur la vie collective et relient toutes les parties de la communauté.

À Nantes, un autre projet vise la mise en place d'un réseau de fibres optiques auquel il sera possible de se joindre pour un maigre euro par mois. Et ainsi de suite.

En fait, les Français font de l'informatique leur priorité absolue. Si d'aventure ils doivent quitter les grandes villes pour aller vivre à la campagne, 27 % des Français interrogés lors d'un sondage estiment que le service prioritaire recherché est le réseau informatique à haut débit, et ce, avant un service de garderies (26 %) ou des équipements tels des centres de loisirs ou des services de toute nature, qu'ils soient culturels

ou communautaires. Pour comprendre un tel état de fait, il faut savoir que, étant donné les problèmes générés par la circulation automobile (les « bouchons » ne sont pas toujours lyonnais, au contraire), 80 % des Français souhaitent l'avènement du télétravail, de cette possibilité de gagner sa vie en demeurant chez soi. Et vu la taille des résidences, on étudie la possibilité d'aménager dans les quartiers des espaces collectifs où il suffirait de se rendre pour travailler à distance.

Et ce ne serait qu'un début. En Asie, que ce soit au Japon ou en Corée du Sud, les politiques publiques font de l'« ubiquité » un objectif primordial: l'ordinateur central contrôlerait tout, de la domotique à la télécommunication. Serait-ce là l'ère des « lendemains qui chantent »?

Transformations

Débit. Haut débit. Est-ce à ces mots seuls que l'on doit évaluer la révolution informatique? Un autre discours doit prendre place. Pour une Marie-France Kouloumdjian, cette professeure qui est aussi présidente du conseil scientifique de la M@ison, il faut maintenant « dépasser le stade d'une évaluation basée sur l'empilement des connaissances »

et « parler [plutôt] de la qualité de la formation reçue au moyen des TIC ».

Ce nouveau capital ne doit pas être analysé sous le seul angle économique ou technologique: il faut mesurer les avancées en termes sociaux, politiques ou culturels, et se dire qu'il n'aura un sens que s'il est une « valeur ajoutée » au patrimoine collectif.

Toutefois, pour Pascal Pellerin, directeur du Centre social et culturel de Grigny, on évalue toujours mal la révolution en cours. Ainsi, reprenant l'analyse de Michel Serres, il rappelle que le langage onomatopéique qu'utilisent les ados dans leurs courriels n'est en fait qu'une autre forme de sténographie. Et de citer aussi une expérience menée en Inde où l'on a permis à des jeunes analphabètes d'utiliser un ordinateur: à partir de quelques symboles, ceux-ci ont trouvé moyen de communiquer entre eux, inventant un nouveau langage dont ils étaient les seuls à connaître les codes. Pour Pascal Pellerin, il ne faut pas en douter, l'informatique est « l'outil [qui] est en train de changer la communication humaine ».

Le Devoir



Les Français font de l'informatique leur priorité absolue. Si d'aventure ils doivent quitter les grandes villes pour aller vivre à la campagne, 27 % des Français interrogés lors d'un sondage estiment que le service prioritaire recherché est le réseau informatique à haut débit.

FRÉDÉRIC DE LA MURE / M.A.E.